

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 mars 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-33**

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 15 mars 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 février 2022.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Propositions de la CFVU du 3 février 2022 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 3 février 2022,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 3 février 2022 relatives à la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

Approbation des propositions suivantes :

- cursus pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » ;
- parcoursup : capacités d'accueil ;
- sélection en licence professionnelle : critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil ;
- diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A et B : critères d'examens des dossiers de candidatures et dates de campagne ;
- transformation du master 2ème année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage ;
- création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A ;
- modification de la capacité d'addictologie ;
- modification de la maquette de Licence 2ème année accès santé - sciences de la vie.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	23
Abstentions :	3
Votes exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0

Pièces jointes :

- avis de la CFVU du 3 février 2022 et pièces afférentes.

Fait à Tours,

EXERCICE 2022

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 03 février 2022**AVIS n°CFVU/2022-001**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 3 février 2022 en séance plénière, sur convocation de la Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 25 janvier 2022.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.3 Cursus pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale »
- 2.4 Parcoursup : capacités d'accueil et critères généraux d'examen des vœux
- 2.5 Sélection en LP : critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.6. Sélection en master 1ère année : dates de première campagne
- 2.7. Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A et B : critères d'examens des dossiers de candidatures et dates de campagne
- 2.8. UFR Pharmacie - Transformation du Master 2ème année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage
- 2.9. UFR Lettres et Langues - Création de la discipline optionnelle Mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A
- 2.10. UFR Médecine - Modification de la capacité d'addictologie
- 2.11. UFR Sciences et techniques - Modification de la maquette de Licence 2ème année accès santé – sciences de la vie

.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le cursus disciplinaire de n'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » en partenariat avec le Lycée Descartes pour une ouverture en 2022/2023.

Le dossier de demande d'accréditation à délivrer cette licence est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le cursus disciplinaire de n'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 28
Abstention : 0
Votes exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0

2.4 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les capacités d'accueil et critères d'examens des vœux présentés par les composantes concernées sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Le tableau de ses capacités d'accueil est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les capacités d'accueil et critères d'examens des vœux présentés pour l'année universitaire 2022-2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 26 Abstention : 3
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

2.5 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil de 3 licences professionnelles :

- mention e-commerce et marketing numérique parcours marketing et technologies de l'information et de la communication (MATIC)
- mention Métiers de la santé : technologies parcours data-manager clinique
- mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation parcours Eco-conception de matières naturelles Cosmétiques (EcoNat)

Le récapitulatif des critères et capacités d'accueil est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil de ces trois licences professionnelles.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 26 Abstention : 0
Votes exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

2.6 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les dates de première campagne des sélections en master 1^{ère} année.

La période de candidature se déroulera du 11 avril au 03 mai 2022, exception faite :

- du master mention Journalisme : campagne du 13 janvier au 31 mars 2022,
- des masters en apprentissage dès le M1 : campagne du 9 au 20 mars 2022.

Le récapitulatif des dates de première campagne de master 1^{ère} année est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les dates de première campagne des sélections en master 1^{ère} année pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 25
Abstention : 0
Votes exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0

2.7 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les dates de campagne et les critères d'examen des dossiers de candidature en diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pour l'année universitaire 2022/2023.

Le récapitulatif des dates de campagne est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les dates de campagne et les critères d'examen des dossiers de candidature en DAEU pour l'année universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

2.8 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la transformation du master 2^{ème} année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage. Cette formation est actuellement proposée sous la forme d'un trimestre de cours théoriques suivi de 6 mois de stage.

Le dossier de demande de modification de l'offre de formation du Master 2^{ème} année Qualité et gestion des risques en santé est fourni en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la transformation du master 2^{ème} année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 1
Votes exprimés : 21
Pour : 21
Contre : 0

2.9 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A pour la rentrée 2022 pour une mise en conformité avec l'article 8 de l'arrêté du 3/08/1994 organisant le DAEU.

Le dossier figure en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

2.10 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Le dossier de demande de modification figure en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

2.11 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification de la maquette de Licence 2^{ème} année accès santé – sciences de la vie.

La modification concerne l'affichage du module 3 santé du semestre 4 de la licence 2^{ème} année dans la maquette. Elle précise que ce module est constitué uniquement de l'EP1 Tronc commun du module 7 santé affecté des coefficients et ECTS relatifs au module 3 de la L2 pour les premières tentatives en L.A.S.

La maquette de Licence 2^{ème} année accès santé – sciences de la vie figure en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

Fait à Tours, le 18 février 2022,

La Présidente de la Commission de
la formation et de la vie
universitaire,



Sylvie HUMBERT-MOUGIN

DEMANDE SPÉCIALE (rentrée 2022)

Dossier de demande d'accréditation à délivrer la Licence

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle

CRÉATION ■

RENOUVELLEMENT □

RESTRUCTURATION □

d'une mention (avec 2 parcours faiblement différenciés)

d'un parcours

Dossier déposé dans le cadre de la création d'un CPES

Établissement support administratif de la mention (responsable du dépôt du dossier d'accréditation)

Nom : Université François-Rabelais de Tours

Adresse : 60 Rue du Plat d'Étain, 37000 Tours

Partie à renseigner par le SEF

Date de l'examen et avis du Conseil de l'UFR (porteur de la mention de licence) : xxx

Date de l'examen et avis de la CFVU : 03/02/2022

Date de l'examen et avis du CA : xxx

N° HCERES :

N° Pélican :

Partie A : Présentation de la Formation

I - FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

■ NOM du DOMAINE

- Arts, Lettres, Langues
- Droit, Economie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologies, Santé

■ NOM du CHAMP DE FORMATION

- Sciences de la Terre, de l'univers et du vivant
- Sciences, ingénierie
- Sciences de l'Homme et des sociétés
- Sociétés, entreprises, territoires

■ NOM de la MENTION (cf. arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Licence)

- ▶ En français : **Sciences de la transition écologique et sociétale**
- ▶ En anglais : Ecological and societal transition sciences

▶ Responsables de la mention

Nom : Sébastien Salvador-Blanes

Statut : MCF

✉ : salvador@univ-tours.fr

Section CNU : 36

▶ Secteur DGESIP (à renseigner par le SEF) :

▶ Modalités d'enseignement

- Formation Initiale
- Formation Continue
- Formation en Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

■ NOM du PARCOURS (le cas échéant)

▪ 1 - parcours : **Sciences expérimentales**

▶ Responsable du parcours

Nom : Salvador-Blanes Sébastien

Statut : MCF

✉ : salvador@univ-tours.fr

Section CNU : 36

▶ Modalités d'enseignement

■ Formation Initiale

Formation Continue

Formation en Apprentissage

Contrat de professionnalisation

▪ 2 - parcours : **Sciences de l'Homme et de la Société**

▶ Responsable du parcours

Nom :

Statut :

✉ :

Section CNU :

▶ Modalités d'enseignement

■ Formation Initiale

Formation Continue

Formation en Apprentissage

Contrat de professionnalisation

■ MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

RAPPEL :

- Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial d'Études (RSE)
- Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple :
 - Contrôle Continu (CC) et Examen Terminal (ET)
 - Écrit
 - Oral
 - Écrit et Oral
 - Quitus de présence

En revanche, il n'est pas possible de prévoir CC ou ET dans les MCC.

- Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

REMARQUES

¹ Régime spécial d'études : condition d'obtention définie par l'université

² Type de contrôle : CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

³ Type d'épreuve : E = Écrit ; O = Oral ; E/O = Écrit et Oral

⁴ certif. = certification (donne lieu à une indication dans le supplément au diplôme)

⁵ QP = quitus de présence (donne lieu à une indication dans le supplément au diplôme)

⁶ pts bonif. = points bonifiants

NB :

1. Dans le cadre du CC, la note d'oral peut correspondre à un ou plusieurs exercices (notes d'exposé, présentations courtes, etc.). La note d'écrit correspond à au moins une épreuve sur table et un ou plusieurs exercices faits en TD et/ou à la maison.
2. Les modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants du cursus intégré (« Bochum ») sont celles définies par l'Université dispensant les enseignements du semestre concerné (Tours ou Bochum).
3. La durée des épreuves écrites de fin de semestre varie de 2h à 4h en fonction des éléments pédagogiques. Elle est indiquée par les enseignants en début de semestre.
4. Les étudiants bénéficiant du RSE peuvent, s'ils le souhaitent, demander à bénéficier du régime général pour certains modules.

Présentation de la maquette des enseignements de L1 :

Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

LICENCE 1 ^{re} année = SEMESTRE 1									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 1 (S1)									
Lycée Descartes <i>Module 1 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique MI				96	
	4	4		EP1. Mathématiques				64	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes <i>Module 2 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours <i>Module 3 (tronc commun)</i>	9	9		Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Expérimentales				72	
	3	3		EP1. Ressources pour la vie	18	4	2	24	
	3	3		EP2. La biodiversité en question	18		6	24	
	3	3		EP2. Changements globaux	14	6	4	24	
Lycée Descartes <i>Module 4 (tronc commun)</i>	6	6		Compétences transversales				96	
	4	4		EP1. Humanités				64	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes <i>Module 5 (tronc commun)</i>	3	3		Projets – conférences				36	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	1	1		EP2. Conférences				12	
Total S1	30	30		Enseignements obligatoires				396	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

LICENCE 1 ^{re} année = SEMESTRE 2									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 2 (S2)									
Lycée Descartes <i>Module 1 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique MI				96	
	4	4		EP1. Mathématiques				64	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes <i>Module 2 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours <i>Module 3 (tronc commun)</i>	9	9		Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Humaines et Sociales				72	
	3	3		EP1. Environnement et sociétés	24			24	
	3	3		EP2. Géographie des climats	24			24	
	3	3		EP 3. Enjeux des transitions et jeux sérieux		24		24	
Lycée Descartes <i>Module 4 (tronc commun)</i>	6	6		Compétences transversales				96	
	4	4		EP1. Humanités				64	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes <i>Module 5 (tronc commun)</i>	3	3		Projets – conférences				36	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	1	1		EP2. Conférences				12	
Total S2	30	30		Enseignements obligatoires				396	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS

Modalité de contrôle des connaissances L1 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient
Semestre 1											
Module 11. Culture scientifique MI	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 12. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 13. Enjeux environnementaux : le regard des sciences expérimentales	9										
EP1.	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2.	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	3	CC+ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 14. Comp. transversales	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 15. Projets – conférences	3										
EP1.	2	CC	O	2	so	so	so	O	2	so	so
EP2.	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
TOTAL S1	30			30			30		30		30
Semestre 2											
Module 21. Culture scientifique MI	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 22. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 23. Enjeux environnementaux : le regard des sc. humaines et sociales	9										
EP1.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 24. Comp. transversales	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 25. Projets – conférences	3										
EP1.	2	CC	O	2	so	so	so	O	2	so	so
EP2.	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
TOTAL S2	30			30			30		30		30
TOTAL L1	60			60			60		60		60

* so = sans objet

Présentation de la maquette d'enseignement L2 :

Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

LICENCE 2 ^e année = SEMESTRE 3									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge travail	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 3 (S3)									
Lycée Descartes <i>Module 1 (tronc commun)</i>	4	4		Culture scientifique MI				64	
	2	2		EP1. Mathématiques				32	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes <i>Module 2 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours <i>Module 3 (tronc commun)</i>	7	7		Biodiversité et évolution				72	
	2	2		EP1. Moteurs de l'évolution	14	6	4	24	
	3	3		EP2. Histoire du vivant	16	6	6	28	
	2	2		EP3. Menaces et conservation de la biodiversité	10		10	20	
Université de Tours <i>Module 4 (parcours)</i> Parcours SE	7	7						72	
	7	7		Processus de surface				72	
	2	2		EP1a. Processus sédimentaires	10	4	4	18	
	1	1		EP2a. Sols : interface fragile	8	4	6	18	
	2	2		EP3a. Qualité des milieux aquatiques	10	8		18	
2	2		EP4a. Climatologie	10	8		18		
Parcours SHS	7	7		Changements globaux et risques				72	
	3	3		EP1b. Risques dits naturels, approche géographique	24			24	
	2	2		EP2b. Collapsologie : entre fiction et réalité	12	12		24	
	2	2		EP3b. Vivre le risque : dimensions applicatives	12	12		24	
Lycée Descartes <i>Module 5 (tronc commun)</i>	4	4		Compétences transversales				64	
	2	2		EP1. Humanités				32	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes <i>Module 6 (tronc commun)</i>	2	2		Projets – stages – conférences				30	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	QP	QP		EP2. Conférences				6	
Total S3	30	30		Enseignements obligatoires				398	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les SHS

LICENCE 2° année = SEMESTRE 4									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 4 (S4)									
Lycée Descartes <i>Module 1 (tronc commun)</i>	4	4		Culture scientifique MI				64	
	2	2		EP1. Mathématiques				32	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes <i>Module 2 (tronc commun)</i>	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours <i>Module 3 (tronc commun)</i>	7	7		Géographie des inégalités				72	
	3	3		EP1. Conflits et environnement	10	20		30	
	4	4		EP2. Ruralité et écologie	12	30		42	
Université de Tours <i>Module 4 (parcours)</i>	7	7						72	
Parcours SE	7	7		Régulations endocriniennes				72	
	2	2		EP1a. Endocrinologie moléculaire	8	6	4	18	
	3	3		EP2a. Régulations endocriniennes	20	6	10	36	
	2	2		EP3a. Endocrinologie du développement	8	6	4	18	
Parcours SHS	7	7		Enjeux sociétaux des transitions				72	
	4	4		EP1b. Modification des comportements et transition	24	18		42	
	3	3		EP2b. Territoire bas carbone : approche par le terrain		30		30	
Lycée Descartes <i>Module 5 (tronc commun)</i>	4	4		Compétences transversales				64	
	2	2		EP1. Humanités				32	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes <i>Module 6 (tronc commun)</i>	2	2		Projets – stages – conférences				30	
	2	2		EP1. Stages (2 semaines)				24	
	QP	QP		EP2. Conférences				6	
Total S4	30	30		Enseignements obligatoires				398	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les SHS

Modalité de contrôle des connaissances L2 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient
Semestre 3											
Module 31. Culture scientifique MI	4										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 32. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 33. Biodiversité et évolution	7										
EP1.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	3	CC+ET	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 34. Parcours SE Processus de surface	7										
EP1a.	2	ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
EP2a.	1	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3a.	2	ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
EP4a.	2	CC+ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
Module 34. Parcours SHS Changements globaux et risques	7										
EP1b.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2b.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3b.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 35. Comp. transversales	4										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 36. Projets – stages – conf.	2										
EP1.	2	CC	E+O	2	so	so	so	E	2	so	so
EP2.	QP	so	so	so	so	so	so	so	so	so	so
TOTAL S3	30			30			30		30		30
Semestre 4											
Module 41. Culture scientifique MI	4										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 42. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 43. Géographie des inégalités	7										
EP1.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes	7										
EP1a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2a.	3	CC+ET	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions	7										
EP1b.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2b.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 45. Comp. transversales	4										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 46. Projets – stages – conf.	2										
EP1.	2	CC	E+O	2	so	so	so	E	2	so	so
EP2.	QP	so	so	so	so	so	so	so	so	so	so
TOTAL S4	30			30			30		30		30
TOTAL L2	60			60			60		60		60

* so = sans objet

Présentation de la maquette des enseignements de L3 :

Descriptif des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

LICENCE 3 ^e année = SEMESTRE 5									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 5 (S5)									
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique et linguistique				96	
	2	2		EP1. Informatique				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Anglais				32	
Université de Tours Module 2 (tronc commun)	7	7		Hydrologie et hydrogéologie				72	
	2	2		EP1a. Hydrologie	10	6	7	23	
	2	2		EP2a. Hydrogéologie	8	6	10	24	
	3	3		EP3a. SIG pour l'hydrologie			25	25	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7		Polluants : comprendre et agir				72	
	2	2		EP1. Polluants chimiques	8	8	7	23	
	3	3		EP2. Réhabilitation des milieux pollués	10	4	12	26	
	2	2		EP3. Prévention et gestion des déchets	8	8	7	23	
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7						72	
Parcours SE				Toxicité environnementale				72	
	1	1		EP1a. Introduction à la toxicologie	6			6	
	2	2		EP2a. Polluants et environnement	12	6		18	
	2	2		EP3a. Polluants environnementaux et impact sur la faune sauvage	10	6	8	24	
	2	2		EP4a. Polluants environnementaux et impact sur la santé humaine	10	6	8	24	
Parcours SHS	7	7		Le paysage : conception et institutionnalisation				72	
	4	4		EP1b. Rapports des sociétés à la nature : biodiversité et paysages	24	18		42	
	3	3		EP2b. Politiques publiques et paysages : permanences et mutations	18	12		30	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – stages – conférences				42	
	3	3		EP1. Projets tutorés				36	
	QP	QP		EP2. Conférences				6	
Total S5	30	30		Enseignements obligatoires				354	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les SHS

LICENCE 3 ^e année = SEMESTRE 6									
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 6 (S6)									
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique et linguistique				96	
	2	2		EP1. Informatique				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours Module 2 (tronc commun)	7	7		Transition écologique				72	
	2	2		EP1. Transition agroécologique	14	6	4	24	
	3	3		EP2. Chimie verte et biomasse	16	6	6	28	
	2	2		EP3. Transition énergétique	10		10	20	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7		Politiques de l'environnement				72	
Parcours SE + SHS	4	4		EP1. De la protection à la mise en valeur de l'environnement	24	18		42	
	3	3		EP2. Mesures du changement et nouvelles technologies : données et suivi de l'environnement	12	18		30	
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7						72	
Parcours SE	7	7		Diagnostic des écosystèmes anthropisés				72	
	5	5		EP1a. Ecole de terrain	6		50	56	
	2	2		EP2a. Traitement des données	2		14	16	
Parcours SHS	7	7		Appropriation et représentation des espaces naturels				72	
	4	4		EP1b. Les rapports des sociétés à la nature	24	18		42	
	3	3		EP2b. Appréhender les représentations sociales de l'environnement	12	18		30	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – stages – conférences				42	
	3	3		EP1. Stage (6 à 8 semaines)				36	
	QP	QP		EP2. Conférences				6	
Total S6	30	30		Enseignements obligatoires				354	
Total L	180	180						2296	

- NB. **Parcours SE = Sciences expérimentales (pilote par les ST)**
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (pilote par les SHS)
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les ST
Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et pilote par les SHS

Modalité de contrôle des connaissances L3

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient
Semestre 5											
Module 51. Culture scientifique et linguistique	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 52. Hydrologie et hydrogéologie	7										
EP1.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	3	CC+ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 53. Polluants : comprendre et agir	7										
EP1.	2	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	2	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 54. Parcours SE Toxicité environnementale	7										
EP1a.	1	CC+ET	E+O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP4a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 54. Parcours SHS Le paysage : conception et instit.	7										
EP1b.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2b.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 55. Projets – stages – conf.	3										
EP1.	3	CC	E+O	3	so	so	so	E	3	so	so
EP2.	QP	so	so	so	so	so	so	so	so	so	so
TOTAL S5	30			30			30		30		30
Semestre 6											
Module 61. Culture scientifique et linguistique	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 62. Transition écologique	7										
EP1.	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 63. Politiques de l'environnem.	7										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés	7										
EP1a.	5	CC	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP2a.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels	7										
EP1b.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2b.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 65. Projets – stages – conf.	3										
EP1.	3	CC	E+O	3	so	so	so	E+O	3	so	so
EP2.	QP	so	so	so	so	so	so	so	so	so	so
TOTAL S6	30			30			30		30		30
TOTAL L3	60			60			60		60		60
TOTAL Licence	180			180			180		180		180

* so = sans objet

Partie B : Équipe pédagogique, Conseil de perfectionnement, Jurys et dispositifs divers

1. Équipe pédagogique

Des enseignants et enseignants-chercheurs des départements Sciences de la Terre, Chimie, Physique, Biologie, Géographie, et Aménagement (et plus ponctuellement d'autres disciplines) prendront en charge les enseignements référencés dans la maquette de formation.

Des enseignant.e.s du lycée Descartes (professeur.e.s en classe de terminale et/ou en classe préparatoire) prendront en charge des enseignements dans les disciplines suivantes : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Anglais, Humanités (Philosophie, Sciences économiques et sociales, Histoire-Géographie), Anglais.

Des professionnels et des personnalités du monde social, économique ou culturel peuvent également être amenés à intervenir dans la formation (dans le cadre des projets tutorés, des cycles de conférences, etc.).

L'équipe de pilotage de la mention se réunit au moins une fois par semestre pour faire le point sur le fonctionnement de la formation.

Membres de l'équipe de pilotage de la mention					
Nom Prénom	Qualité	Établissement de rattachement ou entreprise	Équipe de rattachement	Section CNU	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Salvador-Blanes Sébastien	MCF	U. Tours	EA 6293 GéHCO	36	Responsable mention
Heintz Emmanuel	Prof. de lycée	Lycée Descartes	-	-	Porteur projet CPES
XX	Prof. de lycée	Lycée Descartes	-	-	Responsable d'année L1
XX	XX	XX	XX	XX	Responsable d'année L2
XX	XX	U. Tours	XX	XX	Responsable d'année L3
Salvador-Blanes Sébastien	MCF	U. Tours	EA6293 GéHCO	36	Responsable L1S1 Mod 3
Boyer Stéphane	PR	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L1S1 Mod 5
XX (SHS)	XX	U. Tours	XX	XX	Responsable L1S2 Mod 3
Boyer Stéphane	Pr	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L2S3 Mod 3
XX (SHS)	XX	U. Tours	XX	XX	Responsable L2S4 Mod 3
Moreau Sébastien	MCF	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L2S4 Mod 6
Curie Florence	MCF	U. Tours	EA6293 GéHCO	36	Responsable L3S5 Mod 2
Porteu de Buchere Florence	PRAG	U. Tours	-	-	Responsable L3S5 Mod 3
Huguet Elisabeth	XX	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L3S6 Mod 2
XX (SHS)	XX	U. Tours	XX	XX	Responsable L3S6 Mod 3
XX	BIATSS	U. Tours	-	-	Secrétariat pédagogique
XX	BIATSS	Lycée Descartes	-	-	Secrétariat pédagogique

2. Conseil de perfectionnement

- Le Conseil de perfectionnement de la licence est constitué de 12 membres ainsi déterminés :
 - le ou la responsable de la Licence mention « Sciences de la transition écologique et sociétale »
 - le ou la responsable du CPES au lycée Descartes
 - le ou la correspondant.e pédagogique de l'UFR S&T
 - un.e représentant.e des étudiant.e.s de la mention de licence
 - un.e psychologue-conseiller.e d'orientation travaillant à la MOIP (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)
 - un ou une professeur.e du lycée Descartes intervenant dans la formation
 - un ou un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e de l'université intervenant dans la formation
 - le ou la vice-présidence « Transition Écologique » (ou son/sa représentant.e) de l'Université de Tours
 - un ou une représentant.e de la ville de Tours ou de la métropole en charge des questions liées à la « Transition écologique »
 - une personnalité qualifiée (désignée par le ou la vice-président.e de l'Université en charge de la formation)
 - deux représentant.e.s du monde professionnel (en lien avec les questions de transition écologique et sociétale) désignés par les responsables de la mention (université + lycée Descartes)

3. Jurys et dispositifs divers

- Les jurys, constitués par année, sont composés du ou de la responsable de mention, du porteur ou de la porteuse du projet CPES au lycée Descartes, du ou de la responsable d'année, de deux enseignant.e.s du lycée Descartes et de deux enseignant.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'Université. Ils se réunissent à l'issue de chaque semestre. Le jury vérifie la conformité des relevés de notes et corrige les éventuelles anomalies. Il veille à l'équité entre les candidats, en s'assurant de l'absence de disparités excessives dans les évaluations entre les différents modules, groupes de TD/TP, ou parcours, et procède le cas échéant aux ajustements nécessaires. Il peut, en outre, attribuer des points de jury lors de la délibération d'année (une fois la compensation entre semestres prise en compte).
- En session 1, les enseignements portés par le lycée Descartes seront évalués en contrôle continu. Ceux qui sont portés par l'Université seront évalués selon des modalités précisées chaque année avant la fin du mois de septembre (conformément aux obligations réglementaires). Autant que faire se peut, le contrôle continu sera privilégié, qui permet une évaluation régulière, fondée sur des exercices variés, et un meilleur suivi pédagogique des étudiants. La « session de rattrapage » (dispositif dit de 2^e chance) prendra la forme, pour chaque élément pédagogique, d'un examen terminal, exception faite des projets tutorés, des stages et autres certifications éventuelles.
- L'évaluation des enseignements sera réalisée conformément aux obligations réglementaires. Une cellule dédiée de l'université (CAPE = Centre d'Aide à la Pédagogie) est chargée de la diffusion aux étudiants de questionnaires en ligne permettant d'évaluer, sur la durée du contrat d'établissement, l'ensemble des modules d'enseignement. Conformément aux dispositions arrêtées par les conseils centraux de l'Université de Tours, les résultats de ces évaluations sont transmis aux seuls enseignants responsables des éléments évalués. Ceux-ci sont évidemment libres d'évoquer, avec l'équipe de pilotage de la mention, les difficultés identifiées.
- Un dispositif de suivi systématique des diplômés de Licence sera mis en place par l'établissement, notamment pour s'assurer de la nature des poursuites d'étude en Master.

4. Description des modules dispensés à l'Université :

Licence 1

L1S1 Mod 3 - Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Expérimentales

(50 CM, 10 TD, 12 TP)

Ce module vise à introduire les différentes ressources composant le biotope (sous-sol, sol, eau, atmosphère) au sein duquel se développe la biocénose, s'exprimant par la biodiversité qui se développe à la surface de la planète. Les changements globaux liés aux activités humaines et leurs impacts sur l'écosystème, ainsi que des solutions mises en œuvre sont abordés.

L1S2 Mod3 - Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Humaines et Sociales

(48 CM, 24 TD)

XXXXXXXXXXXX

Licence 2

L2S3 Mod 3 - Ecologie et évolution

(40 CM, 12 TD, 20 TP)

Ce module abordera les bases de l'évolution et de l'écologie. Les moteurs de l'évolution seront étudiés au niveau moléculaire et écologique. Une approche phylogénétique de la systématique permettra d'appréhender l'histoire évolutive et la diversité des êtres vivants. Les principaux facteurs responsables de la crise de la biodiversité seront passés en revue, de même que les solutions potentielles à cette crise.

L2S3 Mod 4 - Parcours SE - Processus de surface

(38 CM, 24 TD, 10 TP)

Ce module doit permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à la caractérisation des milieux à la surface de la planète : dépôts sédimentaires observés à la surface de la planète, importance, nature et propriétés des sols vus comme une interface dans l'écosystème, mécanismes chimiques observés dans l'hydrosphère continentale, dynamique de l'atmosphère terrestre.

L2S3 Mod 4 - Parcours SHS - Changements globaux et risques

(48 CM, 24 TD)

XXXXXXXXXXXX

L2S4 Mod 3 - Géographie des inégalités

(32 CM, 50 TD)

XXXXXXXXXXXX

L2S4 Mod 4 - Parcours SE - Régulations endocriniennes

(36 CM, 18 TD, 18 TP)

Le système hormonal (ou système endocrinien) est un acteur clé dans la physiologie animale et humaine. L'objectif de ce module est de donner un enseignement approfondi de l'endocrinologie et ainsi donnera les prérequis nécessaires à une bonne compréhension des enseignements du module « Toxicité Environnementale ».

L2S4 Mod 4 - Parcours SHS - Enjeux sociétaux des transitions

(24 CM, 48 TD)

XXXXXXXXXXXX

Licence 3

L3S5 Mod 2 - Hydrologie et hydrogéologie

(18 CM, 12 TD, 42 TP)

Cet enseignement vise à familiariser les étudiants avec les concepts de base du fonctionnement hydrologique des bassins versants et des écoulements en domaine souterrains. Les SIG viennent ici en appui à l'hydrologie dans le but de délimiter automatiquement des bassins versants et de permettre leur caractérisation.

L3S5 Mod 3 - Polluants : comprendre et agir

(26 CM, 20 TD, 26 TP)

Etudes des différents types de pollution et dysfonctionnements anthropiques affectant la qualité de l'environnement : polluants chimiques, géochimiques, déchets solides. Origines, diagnostics, modes d'action, aspects socio-économiques, moyens d'amélioration et perspectives.

L3S5 Mod 4 - Parcours SE - Toxicité environnementale

(38 CM, 18 TD, 16 TP)

Les sociétés occidentales produisent et utilisent de multiples substances chimiques dans les domaines pharmaceutiques, agricoles et industriels. L'objectif de ce module est de sensibiliser les étudiants à la problématique des polluants environnementaux et de les former à cette thématique transversale par le biais de la toxicologie, des géosciences, de l'endocrinologie et de la physiologie animale et humaine.

L3S5 Mod 4 - Parcours SHS - Le paysage : conception et institutionnalisation

(42 CM, 30 TD)

XXXXXXXXXX

L3S6 Mod 2 - Transition écologique

(40 CM, 12 TD, 20 TP)

Ce module abordera les bases de l'évolution et de l'écologie. Les moteurs de l'évolution seront étudiés au niveau moléculaire et écologique. Une approche phylogénétique de la systématique permettra d'appréhender l'histoire évolutive et la diversité des êtres vivants. Les principaux facteurs responsables de la crise de la biodiversité seront passés en revue, de même que les solutions potentielles à cette crise.

L3S6 Mod 3 - Politiques de l'environnement

(36 CM, 36 TD)

XXXXXXXXXX

L3S6 Mod 4 - Parcours SE - Diagnostic des écosystèmes anthropisés

(8 CM, 64 TP)

Etude d'écosystèmes anthropisés, ruraux ou urbains. Stratégie d'échantillonnage, échantillonnage et mesures de terrain, analyses en laboratoire, traitement des données acquises en vue d'établir un diagnostic sur le fonctionnement de ces écosystèmes. Domaines : géochimie des eaux, biologie (dont métagénomique), pédologie, géophysique, statistiques, SIG.

L3S6 Mod 4 - Parcours SHS - Appropriation et représentation des espaces naturels

(36 CM, 36 TD)

XXXXXXXXXX

Libellé formation affectation	Capacité 2021	Capacité 2022
Université de Tours - Double licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Lettres, langues - LLCEr Anglais - Espagnol	50	50
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Allemand	40	40
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien	40	40
Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Espagnol	170	170
Université de Tours - Double licence - Histoire / Sociologie - Double licence Histoire et Sociologie	100	100
Université de Tours - Licence - Histoire des Arts - Parcours Histoire de l'Art	200	180
Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Allemand	35	35
Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Italien	40	40
Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Espagnol	170	170
Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Chinois	35	35
Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCEr Anglais	250	250
Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCEr Espagnol	100	100
Université de Tours - Licence - Lettres	150	150
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Musique et Musicologie	140	160
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Musique Licence Franco-Allemande (LFA)	15	15
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Parcours Musicien Interprète (MI)	10	10
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Parcours Jazz et Musiques Actuelles (JMA)	10	10
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Diplôme National Supérieur de Musicien (DNSPM)	10	5
Université de Tours - Licence - Droit	700	600
Université de Tours - Licence - Droit - Parcours Droit français et Droit allemand	25	25
Université de Tours - Licence - Gestion - Parcours Sciences de Gestion	165	110
Université de Tours - Licence - Gestion - Parcours Management international	30	30
Université de Tours - Licence - Gestion - Parcours Expérience en entreprise	30	30
Université de Tours - Licence - Informatique	100	80
Université de Tours - Licence - Informatique	80	50
Université de Tours - Licence - Sciences de la Terre et environnement	60	50
Université de Tours - Licence - Géographie et aménagement	150	150
Université de Tours - Licence - Histoire	320	320
Université de Tours - Licence - Histoire parcours licence franco allemande	-	20
Université de Tours - Licence - Philosophie	80	80
Université de Tours - Licence - Sciences du langage	150	135
Université de Tours - Licence - Sociologie	300	320
Université de Tours - Licence - Economie	145	145
Université de Tours - Licence - Economie - option Santé	70	70
Université de Tours - Licence - Chimie	80	60
Université de Tours - Licence - Chimie - option Santé	40	40
Université de Tours - Licence - Mathématiques	40	80
Université de Tours - Licence - Mathématiques - option Santé	90	20
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie -	40	80
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	305	300
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie	65	60
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	90	90
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique	150	150
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	80	80
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	80	80
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	30	30
Université de Tours - Licence - Sciences de la vie	60	60
Université de Tours - Licence - Sciences de la vie - option Santé	350	300
Université de Tours - Licence - Psychologie	90	80
Université de Tours - Licence - Psychologie - option Santé	460	410
Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Droit	40	40
Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Informatique	100	100
Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Informatique	45	40

Licences Professionnelles Critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Campagne rentrée 2022

31 janvier 2022 | 1

Mention : Métiers de la santé : technologies Parcours Data-manager clinique

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Data-manager clinique	20	FI-FA

Dates de campagne de candidature *souhaitées*

Du 14/03 au 18/04

Si 2^{ème} campagne : du 16/05 au 30/05

Mention : Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	<p>Examen du dossier fourni par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevés de notes - CV - Lettre de motivation - Eventuelles lettres de recommandation <p>Eléments appréciés à l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage - Capacité à faire preuve de rigueur et de logique - Capacité à travailler en équipe - Appétence pour l'utilisation de l'outil informatique <p>Eléments suspensifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un contrat d'apprentissage - Lettre d'engagement pour l'admission définitive

Mention : Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles cosmétiques

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
EcoNat	20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 14/03 au 18/04

Si 2^{ème} campagne : du 16/05 au 30/05

Mention : Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation
Parcours Eco-conception de matières naturelles cosmétiques

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	<p>Examen du dossier fourni par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3)) - CV - Lettre de motivation - Eventuelles lettres de recommandation <p>Éléments appréciés à l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage - Connaissance du domaine cosmétique - Capacité à travailler en équipe - Appétence pour le développement durable <p>Éléments suspensifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un contrat d'apprentissage - Lettre d'engagement pour l'admission définitive

E-candidat / Rentrée 2022

LP E-commerce et marketing numérique parcours MATIC

E-Candidat / rentrée 2022															
		1ère campagne					si 2ème campagne								
Rentrée 2022	Rentrée 2022	Date début de dépôt «ouverture de la campagne»	Date fin «fin saisie des vœux»	Date retour des dossiers «fermeture de la campagne»	Date du jury (doit être antérieure ou le même jour que la date de publication des avis)	Date publication des avis (favorable ou défavorable)	Délai de confirmation en jours «délai limite de réponse des candidats» (3 à 15 jours)	Date début de dépôt «ouverture de la campagne»	Date fin «fin saisie des vœux»	Date retour des dossiers «fermeture de la campagne»	Date du jury (doit être antérieure ou le même jour que la date de publication des avis)	Délai de confirmation en jours «délai limite de réponse des candidats» (3 à 15 jours)			
Capacité d'accueil globale	Capacité d'accueil différenciée	Inscrits 2022 2022		<p>! la loi du SVA débute ici</p> <p>ou moins 7 jours</p>		<p>ou moins 7 jours</p>		<p>! la loi du SVA débute ici</p> <p>ou moins 7 jours</p>		<p>ou moins 7 jours</p>		maxi. 2 mois			
Techniques de Commercialisation															
LP E-commerce - App. / Youssef PIVREI o/No48	22	FI : 18	38	10/03/2022	27/03/2022	31/03/2022	06/05/2022	09/05/2022	11/05/2022	12/05/2022	16/05/2022	18/05/2022	08/07/2022	11/07/2022	13/07/22

Campagne de candidature Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Campagne 2022-2023

_____ Pour le DAEU de l'Université de Tours, la campagne de candidatures se déroulera :

Option Littéraire – Capacité d'accueil : 120

Pour les présentsiels : du 01/03/2022 au 15/07/2022

Pour les dispensés d'assiduité : du 01/03/2022 au 30/09/2022

Option Scientifique – Capacité d'accueil : 60

Pour les présentsiels

1^{ère} campagne : du 01/03/2021 au 15/07/2022

2^{ème} campagne si capacité d'accueil non atteinte : du 22/07/2022 au 02/09/2022

Pour les dispensés d'assiduité : du 01/03/2022 au 30/09/2022

Les candidatures doivent remplir les conditions déterminées par l'Arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires.

**Dossier de demande de
modification de l'offre
de formation du Master
2 Qualité et gestion des
risque en santé**

Etablissement support administratif : Faculté de pharmacie Philippe Maupas

Responsable du dépôt du dossier

Nom : Vergote Jackie

Adresse : Faculté de pharmacie, 31 av Monge, 37200 Tours

Partie à renseigner par le SEF

Date de l'examen et avis du Conseil de l'UFR :

Date de l'examen et avis de la CFVU :

INTRODUCTION

La formation M2 Qualité et gestion des risques en santé dispensée à la faculté de pharmacie de Tours permet d'acquérir des compétences en matière de démarche qualité. Les étudiants ayant suivi cette formation mettent en place une démarche qualité dans des établissements de santé publiques ou privés, des industries pharmaceutiques, cosmétiques ou vétérinaires dont les fonctionnements leur sont parfois inconnus. Actuellement proposée sous la forme d'un trimestre de cours théoriques suivi de 6 mois de stage, la formation veut évoluer vers l'apprentissage. Ainsi l'intégration à la vie professionnelle durant la formation universitaire donnera aux étudiants une meilleure compréhension du domaine dans lequel ils vont évoluer et se spécialiser en qualité et/ou la gestion des risques en santé.

Partie A : Présentation de la Formation

I - FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

NOM du DOMAINE

▫ Sciences, Technologies, Santé

NOM du CHAMP DE FORMATION :

▫ Sciences de la Terre, de l'univers et du vivant

NOM de la MENTION (cf arrêté du 04 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Master)

En français : Biologie Santé

En anglais : Biology and Health

Responsable de la mention

Nom: ROGER Sébastien

sebastien.roger@univ-tours.fr

UFR Sciences et Techniques

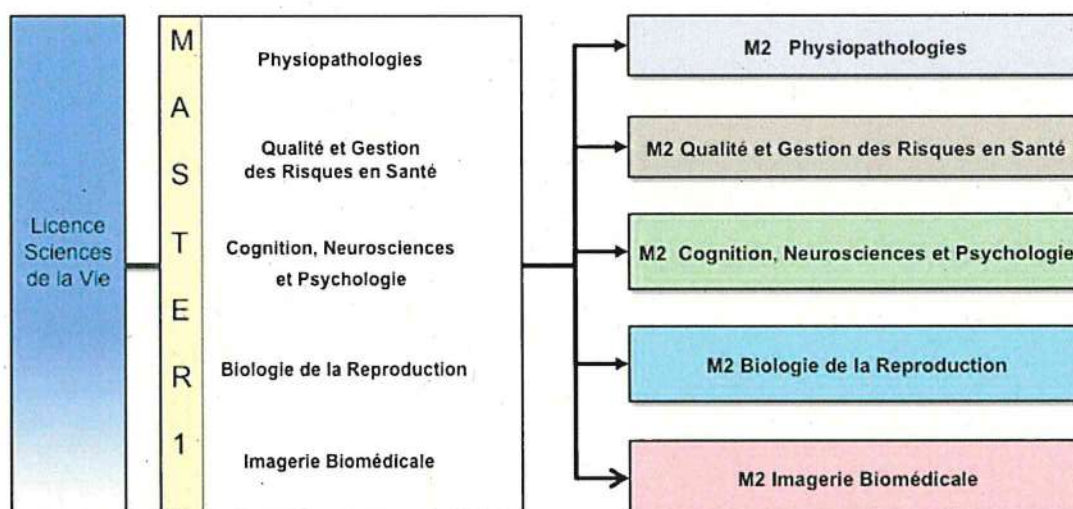
Modalités d'enseignement

Formation Initiale

Formation Continue

II - STRUCTURATION DE LA MENTION BIOLOGIE

Structuration de la Mention « Biologie Santé »



III - PRESENTATION DU MASTER 2 PARCOURS QUALITE ET GESTIONS DES RISQUES EN SANTE

Responsables du parcours

Nom: Mme Jackie Vergote UFR Pharmacie

Lieu de formation

Adresse : Faculté de pharmacie Philippe Maupas, 31 av Monge, 37200 Tours

Modalités d'enseignement

Formation Initiale
Formation Continue
Formation en Apprentissage

MAQUETTES ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Présentation de la maquette d'enseignement :

(en rouge les modifications apportées pour correspondre aux critères d'une formation en apprentissage)

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 9 (S9)						
UE9.1 Les risques en santé : Maîtrise et gestion	3	5	43	17		60
UE9.2 Les outils de la qualité en santé	4	5	30	33		63
UE9.3 Accréditation, certification	3	5	40	17		57
UE9.4 Evaluation - Audit	2	4	33	12		45

UE9.5 Management - Ressources humaines	3	4	39	16		55
UE9.6 Qualité en recherche Biomédicale	2	2	24	9		30
UE9.7 Cadre réglementaire - Anglais	3	4	40	17		57
UE9.8 Gestion de projet	1	1		30		30
Total S9	20	30	249	151		400

Semestre 10 (S10)						
Apprentissage	20	30				1200
Total S10	20	30				1200
Total année M2 QGRS (S9+S10)	40	60				1600

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE9.1 Les risques en santé : maîtrise et gestion	5	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.2 Les outils de la qualité en santé	5	ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
UE9.3 Accréditation, certification	5	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.4 Evaluation, audit	4	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE9.5 Management, ressources humaines	4	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.6 Qualité en recherche biomédicale	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE9.7 Cadre réglementaire - Anglais	4	ET + CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.8 Gestion de projet	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
SEMESTRE 10	30										
Rapport de stage 5	30	ET	O	20				O	20		

§ la note de stage reportée, après audition par le jury, est obtenue par cumul des notes 1) du mémoire, 2) de la présentation orale et des réponses aux questions, et 3) de la note attribuée par le maître d'apprentissage, avec les pourcentages respectifs de 25/50/25.

Partie B : CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

1. CFA LEEM

Contacts :

Responsable : M. Marc HONORE
Intervenante : Mme Jennifer FLEURY

Intervention auprès des étudiants de M1 BS parcours QGRS

Présentation des modalités d'apprentissage aux étudiants : préparation aux changements de statut

2. CFA ETABLISSEMENT DE SANTE

Contacts :

Responsable : Mme Emilie WENDLING
Intervenante : Mme Nicole MANY

Intervention auprès des étudiants de M1 BS parcours QGRS

Présentation des métiers en établissements de santé aux étudiants

3. MODALITES

Objectifs de stage :

Tous les objectifs devront être atteints à la fin du stage. L'ordre de réalisation de ces objectifs n'est pas fixé.

- Immersion dans le milieu professionnel
- Insertion dans une équipe/service qualité
- Participer à la gestion documentaire de l'établissement
- Organiser et animer des réunions d'informations
- Distinguer les différentes formes de communication (interne et externe à l'entreprise)
- Apprendre à construire des indicateurs
- Apprendre à réaliser un tableau de bord
- Réaliser un questionnaire de satisfaction client
- Participer à une certification ou à une accréditation
- Participer à la mise en place/suivre un audit interne ou externe
- Réaliser une cartographie des processus et l'organigramme du service qualité de l'établissement
- Utilisation d'outils de la qualité
- Participer une analyse de risque

Dossier d'apprentissage :

La structure du dossier d'apprentissage sera commune aux 2 CFA et présentée en version numérique. Par contre, il permettra l'évaluation des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage.

Soutenance de stage :

L'oral de la soutenance de stage sera réalisé en présence de la promotion suivante en septembre.

Effectifs attendus :

Minimum : 15 étudiants
Maximum : 20 étudiants

Planning d'alternance :

Rentrée le : 1er septembre
En septembre : 15 jours à la faculté, 15 jours en apprentissage
D'octobre à fin août : 1 semaine à la faculté, 3 semaines en apprentissage

L'apprenti sera présent à la faculté de pharmacie pendant 12 semaines pour l'année scolaire (400h).

Le reste du temps, l'apprenti sera dans l'entreprise d'accueil (35 semaines = 1240h).

Exemple rythme de l'alternance pour 2022-2023 :

Calendrier d'apprentissage											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
01 jeu	01 sam	01 mar	01 jeu	01 dim	01 mer	01 mer	01 sam	01 lun	01 jeu	01 sam	01 mar
02 ven	02 dim	02 mer	02 ven	02 lun	02 jeu	02 jeu	02 dim	02 mar	02 ven	02 dim	02 mer
03 sam	03 lun	03 jeu	03 sam	03 mar	03 ven	03 ven	03 lun	03 mer	03 sam	03 lun	03 jeu
04 dim	04 mar	04 ven	04 dim	04 mer	04 sam	04 sam	04 mar	04 jeu	04 dim	04 mar	04 ven
05 lun	05 mer	05 sam	05 lun	05 jeu	05 dim	05 dim	05 mer	05 ven	05 lun	05 mer	05 sam
06 mar	06 jeu	06 dim	06 mar	06 ven	06 lun	06 lun	06 jeu	06 sam	06 mar	06 jeu	06 dim
07 mer	07 ven	07 lun	07 mer	07 sam	07 mar	07 mar	07 ven	07 dim	07 mer	07 ven	07 lun
08 jeu	08 sam	08 mar	08 jeu	08 dim	08 mer	08 mer	08 sam	08 lun	08 jeu	08 sam	08 mar
09 ven	09 dim	09 mer	09 ven	09 lun	09 jeu	09 jeu	09 dim	09 mar	09 ven	09 dim	09 mer
10 sam	10 lun	10 jeu	10 sam	10 mar	10 ven	10 ven	10 lun	10 mer	10 sam	10 lun	10 jeu
11 dim	11 mar	11 ven	11 dim	11 mer	11 sam	11 sam	11 mar	11 jeu	11 dim	11 mar	11 ven
12 lun	12 mer	12 sam	12 lun	12 jeu	12 dim	12 dim	12 mer	12 ven	12 lun	12 mer	12 sam
13 mar	13 jeu	13 dim	13 mar	13 ven	13 lun	13 lun	13 jeu	13 sam	13 mar	13 jeu	13 dim
14 mer	14 ven	14 lun	14 mer	14 sam	14 mar	14 mar	14 ven	14 dim	14 mer	14 ven	14 lun
15 jeu	15 sam	15 mar	15 jeu	15 dim	15 mer	15 mer	15 sam	15 lun	15 jeu	15 sam	15 mar
16 ven	16 dim	16 mer	16 ven	16 lun	16 jeu	16 jeu	16 dim	16 mar	16 ven	16 dim	16 mer
17 sam	17 lun	17 jeu	17 sam	17 mar	17 ven	17 ven	17 lun	17 mer	17 sam	17 lun	17 jeu
18 dim	18 mar	18 ven	18 dim	18 mer	18 sam	18 sam	18 mar	18 jeu	18 dim	18 mar	18 ven
19 lun	19 mer	19 sam	19 lun	19 jeu	19 dim	19 dim	19 mer	19 ven	19 lun	19 mer	19 sam
20 mar	20 jeu	20 dim	20 mar	20 ven	20 lun	20 lun	20 jeu	20 sam	20 mar	20 jeu	20 dim
21 mer	21 ven	21 lun	21 mer	21 sam	21 mar	21 mar	21 ven	21 dim	21 mer	21 ven	21 lun
22 jeu	22 sam	22 mar	22 jeu	22 dim	22 mer	22 mer	22 sam	22 lun	22 jeu	22 sam	22 mar
23 ven	23 dim	23 mer	23 ven	23 lun	23 jeu	23 jeu	23 dim	23 mar	23 ven	23 dim	23 mer
24 sam	24 lun	24 jeu	24 sam	24 mar	24 ven	24 ven	24 lun	24 mer	24 sam	24 lun	24 jeu
25 dim	25 mar	25 ven	25 dim	25 mer	25 sam	25 sam	25 mar	25 jeu	25 dim	25 mar	25 ven
26 lun	26 mer	26 sam	26 lun	26 jeu	26 dim	26 dim	26 mer	26 ven	26 lun	26 mer	26 sam
27 mar	27 jeu	27 dim	27 mar	27 ven	27 lun	27 lun	27 jeu	27 sam	27 mar	27 jeu	27 dim
28 mer	28 ven	28 lun	28 mer	28 sam	28 mar	28 mar	28 ven	28 dim	28 mer	28 ven	28 lun
29 jeu	29 sam	29 mar	29 jeu	29 dim	29 mer	29 mer	29 sam	29 lun	29 jeu	29 sam	29 mar
30 ven	30 dim	30 mer	30 ven	30 lun	30 jeu	30 jeu	30 dim	30 mar	30 ven	30 dim	30 mer
	31 lun		31 sam	31 mar		31 ven		31 mer		31 lun	31 jeu

	week end jours fériés
	période de cours période en entreprise

Partie C : Equipe pédagogique et Conseil de perfectionnement

1. Equipe pédagogique

Membres de l'équipe pédagogique du Parcours QUALITE ET GESTION DES RISQUES EN SANTE				
Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
ARLICOT NICOLAS	MCU-PH	UFR Pharmacie	Académique	80
BOUVIN-PLY MELANIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	
MAVEL SYLVIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	86
TAUBER PIERRE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	85
VERGOTE JACKIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	85
VIERRON EMILIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	85
WALTERS-GALOPIN SUSAN	PROFESSEUR AGREGE	UFR Pharmacie	Académique	
AGIER MARIE SARA	ASSISTANTE SPECIALISTE	CHRU de TOURS	Professionnel	
BERA ANNIE PIERRE	Responsable centre régional de pharmacovigilance / PH	CHRU de TOURS	Professionnel	
CHAUVEAU VERONIQUE	Manager MSL	UCB	Professionnel	
DE BOUET DU PORTAL HUGUES	PH pharmacien	CHRU de TOURS - ARS OMÉDIT Centre	Professionnel	
DE MOURA CHRISTINE	Ingénieur Qualité	Pôle Biologie Médicale CHU TOURS	Professionnel	
DELAGES MARIE-CHRISTINE	Psychothérapeute - Coach professionnel - formatrice	Clinique de l'Alliance Libéral	Professionnel	
DUCEUX MARGOT	Assistance qualité	Supply Health Consulting	Professionnel	
DUPRAT PHILIPPE	Fondateur et président Conseil en management	Metis Partners Expertise in Health Services and Social Systems	Professionnel	
FREMONT CATHERINE	Attachée de recherche clinique	DRCI	Professionnel	
GASCHARD PASCALE	Directeur Adjoint et Qualité EFS Centre Atlantique / Médecin biologiste	EFS	Professionnel	
GRUGIER JEROME	Formateur	Groupe IMT	Professionnel	
KURKOWSKI JEAN-MARIE	Ex Directeur qualité Ex Prof associé Ex Directeur management qualité international	Saf air liquide 95 UFR sciences pharma Angers, Qual inter 95	Professionnel	
MAISON STEPHANE	Responsable site et Adjoint Directrice Qualité EFS Centre Atlantique	EFS	Professionnel	
MALIVOIR BETTINA	Chef de projet en recherche clinique	CHRU Tours	Professionnel	
MARCOU-CERDEL CELINE	Directrice adjointe Direction des affaires réglementaire et de la qualité EFS siège	EFS	Professionnel	
MORANGE VIRGINIE	PH Responsable Equipe Opérationnelle Hygiène	CHRU TOURS	Professionnel	
MOUSSIER CIDALIA	Cadre Supérieur de Santé Pôle médico-technique	CHRU Tours	Professionnel	
MUSSETTA BERTRAND	Évaluation médico-économique	CHRU Tours	Professionnel	

NANCEY Anne-Karen	Communication professionnelle	CHRU TOURS	Professionnel	
PAPON GERAUD	Chef d'entreprise	Supply Health Consulting	Professionnel	
PAPON RENE	Cadre supérieur de santé chargé de mission	CHRU Tours	Professionnel	
PERIDY SANDRA	Responsable assurance qualité COMPLIANCE	ACM Pharma	Professionnel	
PLICHOON CHLOE	Pharmacien hospitalier à l'UBCO	CHRU Tours	Professionnel	
PY JEAN YVES	Directeur médical	EFS	Professionnel	
RICHARD SERGE	Directeur Qualité	Cerb	Professionnel	
VAN DER MEE NATHALIE	Responsable ARLIN Centre Val de Loire	CHRU Tours	Professionnel	

2. Conseil de perfectionnement, comité pédagogique et jury

Constitution du Comité pédagogique :

NOM prénom	Qualité	Entreprise de rattachement
CHAUVEAU VERONIQUE	Directrice des Opérations Cliniques	UCB
DELAGES MARIE-CHRISTINE	Psychothérapeute - Coach professionnel - formatrice	Libéral
GERAUD PAPON	Chef d'entreprise	Supply Health Consulting
MALIVOIR BETTINA	Chef de projet en recherche clinique	CHRU Tours
PAPON RENE	Cadre supérieur de santé chargé de mission	CHRU Tours
VERGOTE JACKIE	MCF	UFR Pharmacie
VIERRON EMILIE	MCF	UFR Pharmacie

Le conseil de perfectionnement du M2 « Qualité et gestion des risques en santé », compte 7 membres impliqués dans la formation et 1 représentant étudiant de l'année ou issus du M2 QGRS d'une année précédente.

Rôle du Conseil de Perfectionnement :

Le conseil de perfectionnement du M2 « Qualité et gestion des risques en santé », se réunira une fois par an, et aura une réflexion sur l'évolution nécessaire de la formation en fonction des modifications réglementaires du code de la santé et/ou du travail.

Rôle des jurys :

Les jurys sont constitués d'au moins 5 membres du comité pédagogique.

Le jury d'audition permettra de sélectionner les étudiants n'ayant pas un M1 Biologie et santé de l'université de Tours. Ce jury d'audition sera également chargé d'évaluer les rapports écrits et les présentations orales du rapport de stage.

Le jury de délibération permettra de valider ou non la formation.

Service Universitaire de Formation Continue

Université de Tours
Faculté Lettres et Langues
3 rue des Tanneurs
Bureau 206
BP 4103
37041 tours CEDEX 1
e-mail : mylene.senamaud@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture au public :
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous

Directrice : Christelle PRAGNON

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires D.A.E.U. « A » (littéraire)

Filière Lettres

Responsable Pédagogique du DAEU A : Sophie ROESCH
e-mail : sophie.roesch@univ-tours.fr

Secrétariat pédagogique : Rachel REGNIER
Tél. : 02 47 36 68 10
e-mail : rachel.regnier@univ-tours.fr

Équipe Enseignante

Français :

Littérature : Anne FAUQUEMBERGUE (anne.fauq@gmail.com) et Alice
LEBRUN (alicelebrun89@gmail.com)

Expression écrite : Sophie ROESCH (sophie.roesch@univ-tours.fr)

Anglais : Ilangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr),
Christelle COMPANYY (christelle.company@ac-orleans-tours.fr) et
Stéphanie GRUVIER (stephanie.gruvier@ac-orleans-tours.fr)

Histoire : Elodie CORBINUS (elodie.corbinus@ac-orleans-tours.fr)

Géographie : Benoît Marteau (geohistoire.school@gmx.fr)

Mathématiques : enseignant en cours de recrutement

**DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES
OPTION « A »**

CALENDRIER PREVISIONNEL 2022/2023

A venir

Règlement relatif au D.A.E.U. "A" préparé au titre de la formation continue

ARTICLE 1

Conformément à l'arrêté ministériel du 3 Août 1994, LE DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (D.A.E.U.) "A" comporte

- deux disciplines obligatoires :
 - Français
 - Langue vivante
- deux disciplines optionnelles choisies par le candidat entre :
 - Histoire contemporaine
 - Géographie
 - Mathématiques

Le choix des deux disciplines optionnelles doit être fait par le candidat au moment de son inscription.

ARTICLE 2

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 3 Août 1994, chaque stagiaire peut s'entretenir de son projet personnel d'études avec un enseignant de l'Université participant à la préparation, dès le début de l'année universitaire.

ARTICLE 3

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 Août 1994, les candidats ont le choix entre deux régimes d'examen :

1^{er} régime : La préparation de l'examen en une année.

Toute personne ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves est admise (régime de compensation).

Les notes supérieures ou égales à 10/20 peuvent être conservées pour la session de rattrapage de septembre.

2^e régime : La préparation de l'examen sur au moins deux années.

Une note au moins égale à 10/20 est exigée pour chaque épreuve (régime d'Unités de Valeur capitalisables).

Les étudiants peuvent passer à leur demande du 1^{er} régime au 2^e régime. En ce cas, ils conservent le bénéfice des UV obtenues dans le cadre du 1^{er} régime.

ARTICLE 4

Pour les personnes suivant les cours, dans chaque matière, la notation résulte d'un contrôle continu et d'un examen terminal.

Le contrôle continu tient compte du travail personnel du stagiaire. Il comporte nécessairement, outre les travaux faits en temps libre, au moins une épreuve sur table, en temps limité et sous surveillance. L'examen terminal a lieu au mois de juin pour la première session, et au mois de septembre pour la session de rattrapage.



La durée de l'épreuve est fixée à 4 heures pour le Français, 3 heures pour les autres disciplines.

ARTICLE 5

Il existe deux sessions d'examen par an, la seconde session constituant un rattrapage de la première session.

Lors des deux sessions d'examen, la note de chaque matière est constituée de la façon suivante :

Première session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 50 %
- Examen de juin 50 %

Seconde session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 25 %
- Examen de septembre 75 %

Les étudiants ayant obtenu une dispense d'assiduité pour des raisons professionnelles, d'éloignement ou de santé sont soumis au seul examen terminal. Pour tout changement de régime d'inscription réalisé en cours d'année, la demande doit être motivée par écrit, et faite avant le 31 Décembre.

ARTICLE 6

Les règles relatives :

- aux conditions administratives d'inscription des candidats,
- au nombre d'inscriptions possibles,
- à la validation des épreuves acquises auprès d'autres Universités, sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 Août 1994. L'arrêté est disponible au secrétariat.

DEMANDE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ AUX COURS

L'article 6 de l'arrêté du 3 Août 1994 qui régit le D.A.E.U prévoit une **préparation à caractère obligatoire** : ce diplôme ne peut être délivré qu'après une année de formation. Toutefois, les personnes rencontrant des difficultés particulières pour se rendre aux cours le soir à Tours **et/ou le samedi matin** peuvent faire une demande de dispense d'assiduité aux cours.

Cette demande doit être jointe au dossier d'inscription, elle doit être écrite, motivée et accompagnée des justificatifs nécessaires à son examen : attestation de domicile si le candidat habite loin de Tours, attestation de son employeur certifiant que ses horaires de travail ne lui permettent pas d'être à l'Université pour ses cours, etc.

Extrait du règlement des Études et des Examens de l'Université de Tours

Règlement des examens du DAEU

Déroulement des épreuves

Chaque épreuve est placée sous la responsabilité d'un enseignant. L'enseignant ou la personne qu'il a désignée pour le représenter est compétent pour prendre toute disposition nécessaire à son bon déroulement (circulaire 1er mars 2000).

Accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables... sont placés en bout de rangée ou déposés à l'entrée dans la salle ou l'amphithéâtre.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Il en va de même pour les montres connectées.

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- Sur présentation de sa carte d'identité
- S'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet).

Le candidat qui arrive après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets n'est pas autorisé à entrer dans la salle d'examen (circulaire du 9 janvier 1979). Toutefois, il appartient au responsable de l'épreuve d'autoriser un étudiant en retard à composer si la cause résulte d'un incident de transport individuel ou collectif non prévisible. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat retardataire.

Aucun étudiant n'est autorisé à quitter définitivement une épreuve dans les 45 premières minutes suivant la distribution des sujets et même s'il rend copie blanche.

Aucune sortie temporaire n'est autorisée, sauf raison médicale ou impérative, pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à deux heures. Pour les épreuves d'une durée de trois heures ou plus, les étudiants ne sont autorisés à sortir temporairement que deux heures après le début de l'épreuve. Il n'est toléré la sortie que d'une seule personne à la fois, accompagnée d'un surveillant et non porteuse de documents ou objets litigieux.

Tenue de l'épreuve

Les principes :

Les étudiants composent à la place qui leur a été éventuellement assignée. Toutefois, les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Toute épreuve écrite terminale se déroule selon le principe de l'anonymat. Les copies doivent prévoir le dispositif le garantissant.

Les étudiants doivent respecter les règles de déroulement de l'épreuve. Les étudiants handicapés peuvent bénéficier de conditions matérielles particulières qui doivent être définies et prévues avant l'épreuve : temps majoré, utilisation de matériels appropriés, surveillance, secrétariat... L'accessibilité aux locaux doit leur être assurée.

NB : Le SSU (Service de Santé Universitaire) est accessible gratuitement à tous les étudiants ; sa mission est de répondre aux besoins de santé des étudiants, en situation de handicap ou non. Il est constitué de professionnels médico-sociaux.

Les étudiants qui souhaitent obtenir des aménagements spécifiques (accompagnement humain, aide technique, aménagement des épreuves d'examen...) dans le cadre de leurs études à l'université de Tours doivent se rapprocher du SSU dès que possible. Une visite médicale au SSU constitue en effet pour les étudiants un passage indispensable afin de bénéficier des aménagements justifiés par un handicap ou un souci de santé, pour les cours comme pour les examens.

Pour prendre rendez-vous, vous trouverez des informations sur le site :

<https://www.univ-tours.fr/sante/service-de-sante-universitaire-ssu>

Vous trouverez des informations plus complètes sur l'accompagnement des étudiants présentant un souci de santé ou un handicap sur le site :

<https://www.univ-tours.fr/luniversite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-actions-en-faveur-des-etudiants>

et

<https://www.univ-tours.fr/luniversite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-les-amenagements-handicap-pour-les-etudiants-a-luniversite-de-tours>

Le déroulement des examens :

Les étudiants se rendent à la place qui leur est assignée. Dès que tous les étudiants ont rejoint leur place, l'enseignant responsable de la matière rappelle le règlement de l'épreuve, puis les sujets sont distribués à l'heure indiquée pour son début ; si la nature du sujet ou de l'épreuve nécessite un complément d'information orale, celui-ci est donné en début d'épreuve dans toutes les salles où se déroule l'épreuve. Il indique l'heure du début et précise le temps de composition et l'heure de la fin de l'épreuve ; cette indication est également écrite au tableau.

L'enseignant responsable de la matière est présent sur les lieux de l'examen et participe à la surveillance, sauf impossibilité absolue appréciée par le directeur de la composante qui désigne son remplaçant. Il doit néanmoins pouvoir être joignable.

La surveillance est assurée sans aucune interruption pendant la durée de l'épreuve.

Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, brouillon fournis par l'université. Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies.

Les étudiants doivent sortir d'une salle ou d'un amphithéâtre en silence, afin de ne pas perturber les étudiants qui composent encore.

À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans le lieu d'examen, les candidats remettent leur copie et émargent la liste de présence avant de quitter la salle. Le candidat indique sur sa copie le nombre d'intercalaires contenus dans celle-ci.

La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de la surveillance, émargé par les autres surveillants et remis à la scolarité pédagogique avec la liste d'émargement et les copies d'examen si le surveillant n'est pas l'enseignant responsable de la matière.

Le règlement complet des études et des examens peut être consulté auprès du Service des Études et de la Formation de l'Université de Tours.

Rappel : L'assiduité aux cours est obligatoire dans le cadre du contrôle continu. Toute absence qui ne serait pas dûment justifiée aurait des conséquences négatives sur l'appréciation finale portée sur le travail fourni. En particulier une absence non justifiée lors d'un contrôle obligatoire entraînera automatiquement la note de 0/20.

En cas d'absence pour :

- raison médicale : adresser le certificat médical dans les 48h
- raison professionnelle : adresser une attestation de l'employeur sous 8 jours.

Ces documents doivent être envoyés à deux adresses :

mylene.senamaud@univ-tours.fr

rachel.regnier@univ-tours.fr

PLAGIAT

Au-delà des fraudes, l'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

À l'attention des étudiants dispensés d'assiduité

Réunion de rentrée : très important :

- 1) La réunion de rentrée du DAEU a lieu le 13 septembre 2021, tous les étudiants dispensés d'assiduité y sont convoqués. Il y sera question de l'organisation de l'année, des examens, du contrôle continu des étudiants assidus, de Parcoursup. C'est à cette seule occasion que les étudiants demandant à être dispensés d'assiduité pourront rencontrer l'équipe enseignante. La présence à cette réunion est indispensable puisque des informations essentielles, vous permettant de bien travailler à distance, vous seront données.
- 2) Pour les étudiants dispensés d'assiduité s'inscrivant à la préparation proposée par le CNED, une demi-journée de rencontre obligatoire se tiendra mi-octobre. La présence à cette rencontre est impérative pour permettre l'adéquation entre la préparation du CNED et l'examen organisé par l'université. La rencontre sera l'occasion de présenter aux étudiants la plateforme de formation du CNED. Elle permettra aussi d'indiquer aux étudiants quelles parties de la formation du CNED doivent être étudiées pour passer l'examen à Tours – et quelles parties il est inutile de consulter parce que l'université de Tours n'interroge pas sur cette partie du programme.

Nous vous incitons très fortement à **tout mettre en œuvre pour être présents** : les informations données sont primordiales pour vous aider à réussir votre année de préparation du diplôme. Cependant, en cas d'impossibilité majeure pour vous rendre à l'une de ces deux réunions, merci de vous signaler au secrétariat.

Contact avec les enseignants :

Il vous appartient de contacter les professeurs (voir adresses mail au début du livret) si vous souhaitez que les sujets de devoir distribués aux étudiants qui suivent les cours en présentiel vous soient envoyés pour information. Faute de quoi, vous ne les recevrez pas.

Rappels importants :

- a) Pour les étudiants dispensés d'assiduité tout se joue à l'examen final. Il n'y a pas de contrôle continu pour les dispensés d'assiduité.
- b) Pour les étudiants inscrits au CNED : les notes obtenues auprès du CNED sont indicatives et vous permettent d'évaluer votre progression tout au long de l'année. Mais le CNED étant un organisme de formation et non de certification, les notes qu'il délivre ne peuvent pas être prises en compte par l'université dans le calcul de la note finale.
- c) Les étudiants du CNED doivent consulter sur le site du CNED les fiches conseils et la rubrique spécifique consacrée à notre université : ils y trouveront des précisions sur les parties du programme traitées à Tours (les livrets du CNED sont communs à plusieurs universités ; ils comportent certains points qui ne sont pas traités à Tours et sur lesquels les étudiants de notre université ne seront pas interrogés à l'examen).

Parcoursup :

Les étudiants dispensés d'assiduité qui souhaiteraient s'inscrire sur Parcoursup doivent se signaler aux enseignants. En général, les inscriptions sur Parcoursup se font à partir du mois de janvier. Nous vous invitons à vous informer sur le calendrier de Parcoursup et le fonctionnement de la procédure sur le site : <https://www.parcoursup.fr>

Français

L'épreuve de français se subdivise en deux parties : expression écrite et littérature. Les cours alternent une semaine sur deux. **La note finale de français est la moyenne des notes obtenues en expression écrite et en littérature.**

a. Expression écrite

Enseignant : Sophie Roesch (sophie.roesch@univ-tours.fr)

Nombre d'heures : 3 heures tous les 15 jours

Le cours d'expression écrite prépare à l'épreuve d'« analyse d'un texte argumentatif » et à la « dissertation » ou « essai » (sur un sujet général ou à caractère littéraire).

Pré-requis

Grammaire (Niveau 4^e/3^e)

- Connaissance et maîtrise des temps et des modes (morphologie).
- Reconnaissance des classes grammaticales (ou « natures » des mots : mots lexicaux : noms, verbes ... ; mots grammaticaux : déterminants, conjonctions...).
- Notions élémentaires de syntaxe (ex : types de phrases, tournure impersonnelle, voix passive, subordination, etc.).

Vocabulaire

- Notions de synonyme, antonyme, homonyme
- Pratique régulière d'un dictionnaire de langue française

Culture générale

- Lecture régulière de la presse, d'essais, romans, nouvelles... (= nourrir sa curiosité)
- Connaissance des débats de société, courants de pensée anciens ou récents, écoles littéraires, histoire de l'art, cinéma...

Objectifs

Maîtriser :

- La lecture de consignes.
- La compréhension globale d'un énoncé long et saisir les étapes d'un développement.

Acquérir des outils d'analyse textuelle (textes à visée argumentative).

Savoir :

- Reformuler.
- Développer un point de vue (thèse ou critique de la thèse).
- Réduire un énoncé (dégager l'essentiel et rédiger un résumé).
- Rédiger dans une langue correcte, avec logique et clarté.
- Organiser sa pensée et étayer ses arguments.
- Exploiter ses connaissances, ses lectures et son expérience pour nourrir sa réflexion.

Connaître les exigences spécifiques de chaque exercice.

Déroulement de la formation

L'enseignement, dont les contenus sont précisés ci-dessous, s'organise en 15 séances de 3 heures, d'octobre à mai-juin :

- Jusqu'en décembre (où intervient un devoir sur table de 3 heures, à caractère obligatoire), les savoirs et savoir-faire fondamentaux se mettent en place : vérification des pré-requis, initiation à l'étude d'un texte argumentatif, apprentissage de la pratique du résumé et de l'explication de vocabulaire.
- En janvier et février : renforcement de ces connaissances et travaux plus complexes (apprentissage de l'exercice de l'essai ; travail sur l'analyse du texte argumentatif), jusqu'au contrôle de mars-avril.
- De mars-avril à juin, on s'oriente plus spécifiquement vers l'exercice de la dissertation.

Compétences visées

Pour l'exercice du « résumé » :

- Identifier le thème, la thèse et la problématique du texte.
- Identifier les connecteurs logiques du texte et repérer l'organisation des idées.
- Identifier les idées essentielles du texte ; savoir les reformuler de manière concise.
- Respecter le nombre de mots demandé et savoir compter les mots du résumé.

Pour l'exercice de l'« analyse de vocabulaire » :

- Savoir identifier : un mot simple/ un mot dérivé/ un mot composé.
- Connaître les notions de radical/ préfixe/ suffixe
- Savoir expliquer un mot / une expression
- Faire la différence entre sens propre et sens figuré
- Faire la différence entre les notions de dénotation et de connotation
- Respecter la méthodologie de l'explication de vocabulaire : a) sens général ; b) sens dans le texte

Pour l'épreuve d'« analyse d'un texte argumentatif » :

- Identifier et savoir reformuler une thèse (soutenue ou réfutée)
- Repérer les connecteurs logiques et les étapes d'une argumentation
- Exploiter le paratexte
- Mettre en évidence les stratégies argumentatives
- Distinguer arguments, exemples, citations
- Nommer les figures de style les plus courantes, analyser leur pertinence et les expliquer dans le contexte
- Identifier les marques d'énonciation et de modalisation
- Lexique mélioratif, dépréciatif, champs lexicaux
- Identifier les registres du texte
- Organisation et développement d'un paragraphe argumentatif
- Exigences d'un développement rédigé (« travail d'écriture » différent de la dissertation)

Pour l'épreuve de la « discussion » ou « dissertation » :

- Analyser le sujet et savoir reformuler la problématique
- Rechercher et sélectionner des arguments permettant de défendre la thèse soutenue (et, en regard, les illustrer par des exemples adaptés)
- Construire un plan logiquement structuré
- Savoir rédiger une introduction, une conclusion, des transitions
- Maîtriser la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, le niveau de style attendus dans un exercice académique

Bibliographie

- Un dictionnaire de langue française (Le Robert, par exemple)
- Une grammaire de collège, par exemple *Nouvelle Grammaire du collège 6^e, 5^e, 4^e, 3^e* (Magnard), ou *Bescherelle La grammaire pour tous* (Hatier)

NB : Il s'agit de suggestions pour travailler chez vous : l'achat de ces manuels n'est pas obligatoire.

À noter

Des révisions grammaticales seront faites en cours :

- la nature des mots (mots variables / mots invariables),
- le verbe (temps / mode / voix),
- la fonction des mots dans la phrase,
- la phrase simple et la phrase complexe,
- les propositions subordonnées.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications méthodologiques nécessaires dans le livret délivré par le CNED (exercices du résumé, de l'explication de vocabulaire, de l'analyse d'un texte argumentatif, de la discussion et la dissertation).

Contrôle des connaissances

Contrôle continu			Examen de juin
Devoirs maison	Devoir sur table décembre	Devoir sur table mars-avril	
Un sujet est fourni à chaque séance ou presque, pour la rédaction d'un résumé ou d'un texte argumentatif, en temps libre. La date de remise est précisée et ne doit pas être dépassée. Trois devoirs maison minimum doivent être rendus dans l'année.	L'épreuve dure trois heures. Aucun document n'est autorisé. Elle comporte : - un résumé de texte - une explication de mots	L'épreuve dure trois heures. Aucun document n'est autorisé. Elle comporte : - un texte argumentatif avec questions - une discussion	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte <u>au choix</u> : - sujet A : un texte argumentatif avec questions + un travail d'écriture (résumé + discussion) - sujet B : un essai argumentatif (2 sujets au choix)
Seules les deux meilleures notes de l'année sont conservées. Leur moyenne constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	
1 ^{ère} session : 50% de la note finale			1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale			Session de rattrapage : 75% de la note finale

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

b. Littérature

Enseignants : Alice Le Brun (alicelebrun89@gmail.com) ou Anne Fauquembergue (anne.fauq@gmail.com)

Nombre d'heures : 3 heures tous les 15 jours

Pré-requis

L'étudiant doit être capable de s'exprimer de manière claire et correcte, à l'écrit comme à l'oral, avec des phrases complètes. Il doit connaître les différentes classes de mots (natures grammaticales : nom, adjectif qualificatif, verbe, adverbe, conjonction de coordination, de subordination, préposition), et pouvoir identifier les modes et les temps de la conjugaison française. Il doit savoir utiliser la ponctuation de manière claire. Il doit aussi être capable de situer, dans leur siècle et dans leur contexte historique et culturel, les principaux auteurs de la littérature française.

Objectifs

La finalité du cours de littérature est de donner aux étudiants les moyens de lire des textes littéraires en analysant leurs caractères particuliers. Chaque année un programme de trois œuvres, (un texte romanesque, un texte théâtral, un ensemble de textes poétiques) permet d'acquérir les bases fondamentales de l'analyse des principaux genres littéraires.

Descriptif

Le cours initie à la pratique de l'explication de texte linéaire et du commentaire composé. Une méthodologie précise est fournie progressivement tout au long de l'année. Les séances sont consacrées à la réalisation collective d'explications de textes ; des explications de textes complémentaires sont proposées aux stagiaires qui peuvent les réaliser chez eux, et les rendre comme travaux de contrôle continu ; les devoirs sur table et l'examen sont eux aussi consacrés à une explication de texte.

Programme

- *Thérèse Raquin*, Emile Zola (Edition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée)
- *Cyrano de Bergerac*, Edmond Rostand (Edition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée)
- La poésie engagée, recueil distribué au dernier trimestre.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur les exercices à préparer pour l'examen.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le programme se limite à *Thérèse Raquin* et *Cyrano de Bergerac*. Ces œuvres peuvent être étudiées en autonomie, à l'aide de petits manuels du commerce du type « Profil d'une œuvre » et en utilisant le dossier joint à l'édition conseillée (édition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée).

Les étudiants inscrits au CNED utiliseront les sections « Réussir le commentaire composé » et « Lire une œuvre intégrale » du livret délivré par le CNED. L'épreuve d'examen, d'une durée de 4 heures, portera sur un texte extrait de l'une de ces deux œuvres et consistera en une explication de texte. Les étudiants auront le choix entre faire un commentaire composé ou faire une explication de texte linéaire.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu			Examen de juin
Devoirs maison	Devoir sur table décembre	Devoir sur table mars-avril	
Un texte est fourni à chaque séance ou presque, pour la réalisation d'une explication de texte en temps libre. La date de remise est précisée et ne doit pas être dépassée. Trois devoirs maison minimum doivent être rendus dans l'année.	L'épreuve dure trois heures. Elle consiste en une explication d'un extrait de <i>Thérèse Raquin</i> . Les étudiants sont autorisés à utiliser leur exemplaire de <i>Thérèse Raquin</i> . Tout autre document présent ou écrit dans le livre sera considéré comme tentative de fraude.	L'épreuve dure trois heures. Elle consiste en une explication d'un extrait de <i>Cyrano de Bergerac</i> . Aucun document n'est autorisé.	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte une explication de texte portant sur une des œuvres étudiées au choix. Un extrait sera proposé pour chacune de ces œuvres.
Seules les deux meilleures notes de l'année sont conservées. Leur moyenne constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	
1 ^{ère} session : 50% de la note finale			1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 75% de la note finale			Session de rattrapage : 25% de la note finale

NB : Aucun devoir (maison et/ou sur table) ne pourra être évalué ou rattrapé après la fin mai.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Anglais

Enseignants : Ilangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr),
ou Christelle COMPANY (christelle.company@ac-orleans-tours.fr) et Stéphanie GRUVIER
(Stephanie.Gruvier@ac-orleans-tours.fr)
Nombre d'heures : 3 heures par semaine

IMPORTANT : L'ANGLAIS EST LA SEULE LANGUE VIVANTE PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE TOURS POUR LE DAEU

Descriptif :

Tout au long de l'année, les étudiants travailleront quatre activités langagières :

- Compréhension écrite
- Compréhension orale
- Production écrite
- Production orale

Pour la **compréhension écrite et orale des textes**, on travaillera l'analyse, le commentaire, et la traduction. On recherche l'acquisition de vocabulaire et de notions de civilisation américaine et britannique.

Pour l'**expression écrite et orale**, il s'agit de savoir développer une argumentation et d'être capable de présenter un point de vue personnel argumenté sur un sujet précis.

Pré-requis :

Avoir au moins le niveau A2 (= 3^e).

Objectifs :

Au travers de ces diverses activités langagières, les objectifs suivants seront développés :

- Un objectif culturel : notions de civilisation, œuvres littéraires de la culture américaine, britannique et autres pays anglophones
- Un objectif linguistique :
 - Grammatical (cf. tableau ci-après)
 - Lexical (enrichissement du vocabulaire usuel et d'analyse)
 - Phonologique (compréhension / prononciation)
- Un objectif méthodologique (développer les stratégies liées aux activités langagières).

Il s'agit de viser le niveau B1/B2 (= Bac) en fin d'année.

Contenu grammatical détaillé du cours :

Le groupe nominal	<ul style="list-style-type: none"> ● Adjectifs et pronoms possessifs ● Expression de la date ● Mots de liaison ● Connecteurs ● Faire une description physique ● Adjectifs composés ● Adjectifs en -ed / -ing ● Ordre des adjectifs ● Comparatifs, superlatifs ● Pronoms personnels sujets et compléments
Le groupe verbal	<ul style="list-style-type: none"> ● Auxiliaires modaux (présent / futur et passé) ● Présent simple ● Preterit simple ● Present et preterit en BE+ING ● Present perfect + For/since ● Futur simple / futur proche ● Conditionnel ● Infinitif / gérondif ● Verbes irréguliers ● Past Perfect ● La voix passive ● Used to ● Verbes à particule
La syntaxe	<ul style="list-style-type: none"> ● Adverbes de fréquence ● Compléments circonstanciels de temps ● Il y a = there is/are ou ago ● Mots interrogatifs ● Réponses courtes ● Question tags ● Discours direct et indirect ● Pronoms relatifs

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen et les divers textes étudiés en cours d'année.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer aux épreuves prévues à l'examen.

Bibliographie

- a) Grammaire : *Pratique de l'anglais de A à Z* chez Hatier
- b) Dictionnaire : *Le Robert et Collins*
- c) Manuel et cahier d'exercices : *English Grammar in use fourth edition with answers* (Raymond Murphy), Edition Cambridge.

NB : Il s'agit de suggestions si vous cherchez des outils pour travailler chez vous : l'achat de ces manuels n'est pas obligatoire.

Contrôle des connaissances

A noter : Pour les devoirs, contrôles et l'examen terminal, le dictionnaire unilingue ainsi que la liste des verbes irréguliers sont autorisés.

Contrôle continu		Examen de juin
Devoirs sur table	Contrôle sur table en février	
<p>Quatre devoirs sur table sont effectués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devoir sur table 1 : <i>grammaire + compréhension orale (1h30, de 19h15 à 20h45)</i> - Devoir sur table 2 : <i>compréhension écrite + production, écrite (2h00, de 18h45 à 20h45)</i> - Devoir sur table 3 : <i>grammaire + compréhension orale (1h30, de 19h15 à 20h45)</i> - Devoir sur table 4 : <i>compréhension écrite + production écrite (2h00, de 18h45 à 20h45)</i> 	<p>Un gros contrôle a lieu sur table en février ; il comporte des exercices de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>grammaire</i> - <i>compréhension orale</i> - <i>compréhension écrite</i> - <i>production écrite</i> <p>Ce contrôle sur table dure 3 heures</p>	<p>L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte des exercices de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>grammaire</i> - <i>compréhension orale</i> - <i>compréhension écrite</i> - <i>production écrite</i>
<p>La moyenne des notes des quatre devoirs sur table constitue 50% de la note de contrôle continu.</p>	<p>La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.</p>	
<p>1^{ère} session : 50% de la note finale</p>		<p>1^{ère} session : 50% de la note finale</p>
<p>Session de rattrapage : 25% de la note finale</p>		<p>Session de rattrapage : 75% de la note finale</p>

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Histoire :

Regards historiques sur le monde actuel

Enseignant : Elodie Corbinus (elodie.corbinus@ac-orleans-tours.fr)

Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Descriptif

Le cours initie à la pratique de la composition et du commentaire de documents.

La technique de ces 2 types d'exercices sera abordée collectivement en cours à partir, à chaque fois, d'un sujet traité durant les 2 heures de cours hebdomadaires. Ces exercices seront guidés pas à pas.

La question des manuels sera abordée en septembre lors de la réunion de prérentrée.

Programme :

Les questions abordées seront les suivantes :

1) Thème : Puissances et tensions dans le monde

- Les États-Unis et le monde depuis les 14 points du président Wilson (1918) à nos jours.

2) Thème : Fragilités et démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (programme bac 2020)

- Les régimes totalitaires.

3) Thème : Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la 2nde Guerre mondiale à nos jours.

- Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de La Haye (1948).

4) Thème : Puissances et tensions dans le monde

- La Chine et le monde de 1949 à nos jours.

5) Thème : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (programme bac 2020) :

- La France : une nouvelle place dans le monde.

À noter : On voit que beaucoup de questions se terminent par "à nos jours" ce qui implique de se tenir au courant de l'actualité en consultant des journaux, en écoutant la station de radio "France Inter" qui donne régulièrement des informations ou en allant sur les sites de journaux (Le Monde, Libération, Le Figaro La Croix...). Bien entendu il n'est pas question de lire 24 h sur 24 tous les journaux, revues, écouter ou voir constamment les informations.

Bibliographie : Cette histoire immédiate s'enrichissant chaque jour, les manuels ne peuvent pas en rendre compte, mais ils restent une bonne base. Parmi ces manuels, nous vous conseillons par exemple : *Histoire Terminale*, Magnard, ou l'équivalent, *Histoire Terminale*, Nathan ou *Le Livre scolaire* ce dernier étant disponible en ligne. Les manuels proposent en général en fin de chapitre un résumé très bref de la question ainsi qu'une très brève chronologie qui permettent de retenir l'essentiel à partir duquel on peut développer un certain nombre de connaissances sur tel ou tel sujet. Les manuels ont aussi le mérite de proposer des exercices de compositions et de commentaires de documents tels que ceux qui seront proposés à l'examen. De même on trouve souvent en toute fin d'ouvrage un lexique très appréciable lors de révision des notions fondamentales du chapitre.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen. Attention : tous les thèmes abordés dans le livret du CNED ne sont pas à revoir, mais uniquement ceux qui listés ci-dessus.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu		Examen de juin
Devoirs en temps libre	Devoir sur table en février	
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en décembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de 3 heures. Le devoir comportera au choix, une étude critique de documents ou une composition.	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte au choix une composition ou une étude de document(s) guidée par des questions.
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	Ce devoir correspond à 50% de la note finale.
1 ^{ère} session : 50% de la note finale		1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale.		Session de rattrapage : 75% de la note finale.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Géographie

Enseignant : Benoît Marteau (*geohistoire.school@gmx.fr*)

Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Descriptif

Le programme de géographie du DAEU reprend les grands thèmes du programme officiel du baccalauréat d'enseignement général, dont le fil conducteur est le processus de mondialisation en privilégiant ses dimensions spatiales.

Des exercices d'accompagnement seront donnés à chaque séance, ils permettront à l'étudiant de s'impliquer en cours, de progresser et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour les deux exercices proposés à l'examen : la composition (avec production cartographique) et l'étude critique de document.

Un réel investissement est la clef de la réussite. L'examen final de juin correspondra aux questions traitées en cours.

Compétences et connaissances requises

Un niveau lycée est souhaitable (seconde, première ou terminale) ; la lecture de documents de différentes natures est nécessaire, les productions graphiques en particulier cartographiques sont à privilégier. Une réelle curiosité des problématiques du monde actuel est demandée, une bonne expression écrite est recommandée.

Programme :

Thème général : Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Les thèmes du programme seront abordés dans l'ordre suivant :

Introduction à la géographie : notions générales et outils.

L'état du monde contemporain et sa complexité sont abordés dans cette partie : les grands enjeux géopolitiques et les équilibres géostratégiques sont traités à travers des études cartographiques et documentaires. Cette introduction permet également une approche géoéconomique et environnementale.

Thème 1 : Mers et océans au cœur de la mondialisation.

-Chapitre 1 : Routes et ressources des mers et océans : Le golfe arabo-persique et ses enjeux énergétiques / Les détroits et points de passage stratégiques / La Méditerranée : espace inséré dans la mondialisation.

-Chapitre 2 : Ressources et espaces convoités : Les ressources énergétiques et halieutiques / Tensions et enjeux géopolitiques en mer de Chine / L'Arctique, espace menacé et convoité.

-Chapitre 3 : La France, puissance maritime : Les Antilles françaises (étude de cas) / Les fondements de la puissance maritime française / Le port du Havre / Les enjeux d'une présence maritime à l'échelle mondiale.

Objectifs et méthodologie

Ce premier thème permettra aux étudiants de s'accoutumer aux techniques de lecture d'un document ou d'un corpus documentaire, en particulier cartographique : sélection d'informations en fonction d'une question posée (problématique), classement autour de thèmes précis, confrontation des documents entre eux, - s'il y en a plusieurs -, et rédaction d'une analyse (développement structuré, organisé) en précisant les limites des documents. Dans cette première partie, l'étudiant se familiarisera avec le langage de la géographie. Des notions précises seront à maîtriser, elles sont le support scientifique du raisonnement argumenté en géographie ; une liste sera communiquée au début de l'année.

Au terme de cette mise en œuvre, la méthodologie acquise permettra à l'étudiant d'aborder une des épreuves écrites de l'examen : l'analyse et l'étude critique d'un ou de deux documents.

Thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation

- Chapitre 1 : La mondialisation en fonctionnement : Un produit mondialisé (étude de cas) / Processus et acteurs de la mondialisation / Mobilités, flux et réseaux.
- Chapitre 2 : Les territoires dans la mondialisation (Une ville mondiale (étude de cas) / Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation.
- Chapitre 3 : La mondialisation en débat : débats, critiques et contestations autour de la notion de mondialisation (travail fait à partir d'un ensemble documentaire).

Objectifs et méthodologie

Le thème 2 présente la mondialisation comme un processus qui renforce l'interdépendance des territoires, des économies et des sociétés à l'échelle mondiale. Cette partie conduit l'étudiant à analyser les dynamiques de la mondialisation. L'étude de cas permet de découvrir les notions clefs que sont les acteurs, les réseaux et les territoires. Au cours de ces deux premiers chapitres, l'étudiant produira des croquis, des schémas. Ces productions graphiques pourront être intégrées dans la dissertation. En effet, dans ce deuxième thème, les étudiants traiteront la méthode de la **dissertation** en géographie, deuxième épreuve écrite à l'examen : à partir d'un sujet, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet, comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion.

Thème 3 : Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

- Chapitre 1 : L'Amérique, puissance du Nord, affirmation du Sud : Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales / Etats-Unis / Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
- Chapitre 2 : L'Afrique, les défis du développement : Le Sahara, ressources, conflits (étude de cas) / Le continent africain face au développement et à la mondialisation.
- Chapitre 3 : L'Asie du Sud et de l'Est, les enjeux de la croissance : Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas) / L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance / Japon – Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

À noter : une aire continentale au choix dans cette liste sera choisie par l'enseignant en charge du cours.

Objectifs et méthodologie

Ce dernier thème réinvestit les grilles d'analyses des thèmes précédents. Il repose sur un changement d'échelle (échelle continentale). Chaque aire continentale s'articule autour d'une notion : pour l'Amérique, la notion de puissance, pour l'Afrique, la notion du développement et pour l'Asie du Sud et de l'Est, la notion de croissance. Sur le plan méthodologique, les étudiants réaliseront des

productions graphiques et des études comparatives entre deux Etats qui conduiront à la construction de plan de dissertation et à des études de documents.

Outils/Bibliographie

- Un manuel de géographie de terminale L/ES est conseillé pour accompagner le cours ; par exemple : *Nathan, Term.L/ES, sous la direction d'Éric Janin, 2016*. Il n'est pas nécessaire d'avoir un dictionnaire de géographie, le manuel est composé d'un lexique précis.

- Le processus de mondialisation est couvert par la presse généraliste, mais aussi par la presse spécialisée. *Le Monde, Courrier International, Le Monde Diplomatique* sont des périodiques à consulter.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen. Attention : tous les thèmes abordés dans le livret du CNED ne sont pas à revoir, mais uniquement ceux qui sont listés ci-dessus.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu		Examen de juin
Devoirs en temps libre	Devoir sur table en février	
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en novembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de trois heures. Le devoir comportera au choix, deux études critiques de documents ou une dissertation (pour la dissertation, une production graphique sera demandée).	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte <u>au choix</u> une composition avec consignes et une production cartographique <u>ou</u> deux études critiques de documents.
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	
1 ^{ère} session : 50% de la note finale		1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale		Session de rattrapage : 75% de la note finale

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Mathématiques :

Enseignant : en cours de recrutement

Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Programme :

1. Pourcentages
2. Problèmes de signe : signe d'un produit, d'un quotient, problèmes du premier et du second degré
3. Fonction dérivée. Dérivée d'un polynôme et d'une fonction rationnelle
4. Statistiques : moyenne, fréquence, écart-type, médiane. Représentations graphiques
5. Suites arithmétiques et géométriques
6. Probabilités : notions élémentaires. Arbres pondérés
7. Calcul de limites. Asymptotes. Tangente à une courbe. Etude de fonctions
8. Fonction logarithme. Fonction exponentielle

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen. Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu		Examen de juin
Devoirs en temps libre	Devoir sur table en février	
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en décembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de 3 heures.	L'épreuve d'examen dure 3 heures.
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	Ce devoir correspond à 50% de la note finale.
1 ^{ère} session : 50% de la note finale		1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale.		Session de rattrapage : 75% de la note finale.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

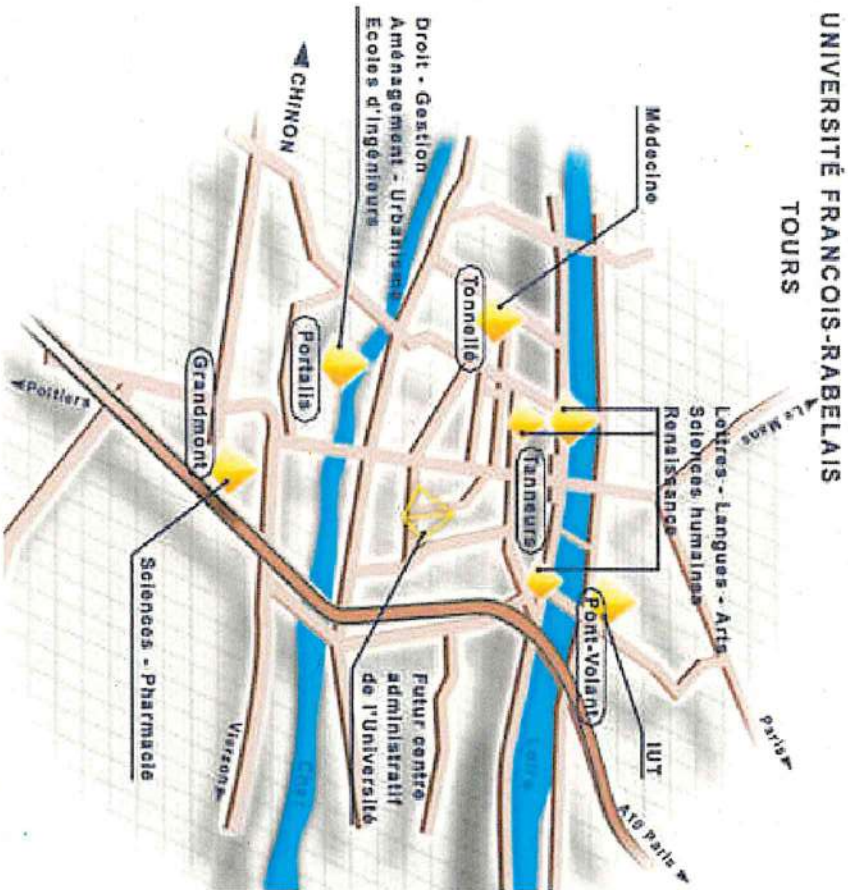
Modalités d'évaluation DAEU A

	REGIME GENERAL						ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE					
	1ère session			2ème session			1ère session			2ème session		
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
Disciplines obligatoires												
Français			1			1			1			1
Littérature française 45 h CM	CC + ET	E	1	CC + ET	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Expression écrite 45 h CM	CC + ET	E	1	CC + ET	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Anglais			1			1			1			1
Anglais 90 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
2 disciplines optionnelles au choix												
Histoire contemporaine			1			1			1			1
Histoire 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
Géographie			1			1			1			1
Géographie 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
Mathématiques			1			1			1			1
Mathématiques 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	

Pour les étudiants assidus,

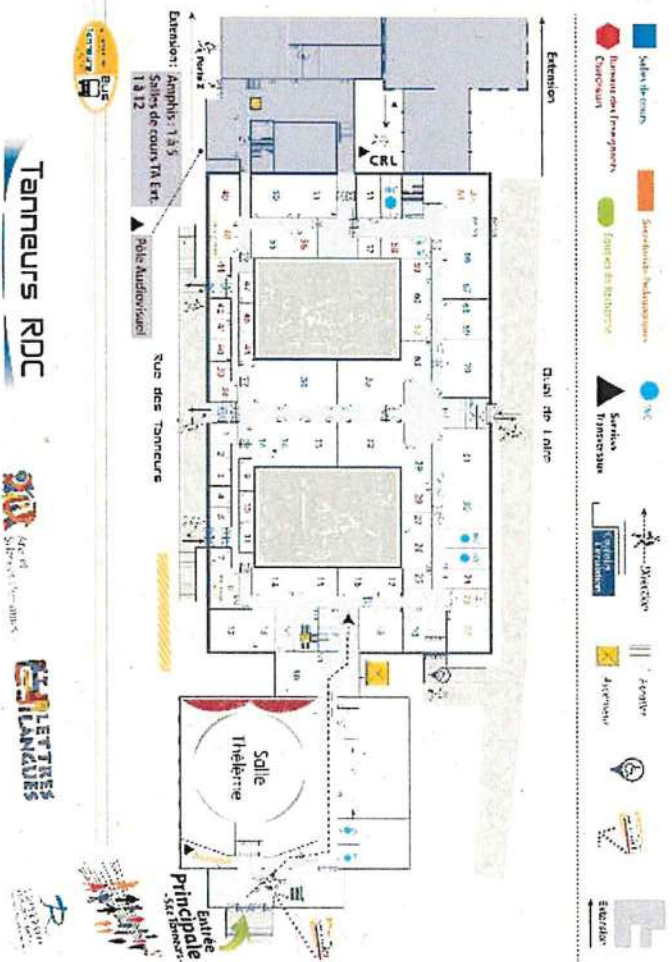
- à la première session, la note de l'examen de septembre compte pour 50% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 50% de la note finale.
- à la seconde session, la note de l'examen de septembre compte pour 75% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 25% de la note finale.

PLAN DE LA VILLE DE TOURS



Faculté Lettres et Langues, Site des Tanneurs : 3, rue des Tanneurs 37000 Tours

PLAN DU SITE TANNEURS



Les salles réservées pour le DAEU « A » se situent dans la partie extension, accessible par la porte Z à côté de l'arrêt de bus des Tanneurs.

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE d'ADDICTOLOGIE CLINIQUE
MODIFICATION

I – UNIVERSITE

Université de TOURS

UFR de médecine : 10 boulevard Tonnellé 37032 Tours

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
NANTES	NANTES

II – AVIS

- du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale : favorable le 7 avril 2014
 - du conseil des études et de la vie universitaire : favorable le 17 avril 2014
 - du conseil d'administration : favorable le 19 mai 2014
- Accréditation 2018-2022 – Arrêté du 22 mai 2018
- Modifications
- du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale : favorable le 6 décembre 2021
 - du conseil des études et de la vie universitaire : favorable le
 - du conseil d'administration : favorable le

III – NOM ET QUALIFICATION DES COORDONNATEURS DE L'ENSEIGNEMENT

NANTES

NOM : Pr Marie GRALL-BRONNEC
Professeur d'Addictologie à la Faculté de Médecine de Nantes, Praticien Hospitalier au CHU de Nantes

ADRESSE :
UFR de médecine et des techniques médicales - 1 rue Gaston Veil - 44000 NANTES

Email : marie.bronnec@chu-nantes.fr
Secrétariat pédagogique : 02.40.84.63.95 ; sophie.aitiali@chu-nantes.fr

TOURS

NOMS :
Pr Nicolas BALLON
Professeur d'Addictologie à la Faculté de Médecine de Tours, Praticien Hospitalier au CHU de Tours

Dr Paul BRUNAUT
Maitre de Conférence à la Faculté de Médecine de Tours, Praticien Hospitalier au CHU de Tours

Mme Servane BARRAULT
Maitre de Conférence à la Faculté de Psychologie de Tours, psychologue au CHU de Tours

ADRESSE : Direction du pôle de psychiatrie - CHRU de Tours – 2 boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 09

Email : nicolas.ballon@univ-tours.fr / paul.brunault@univ-tours.fr / servane.barrault@univ-tours.fr
Secrétariat : 02 47 47 97 52
Secrétariat Formation Continue : 02.47.36.81.45 ; catherine.peschard@univ-tours.fr

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Version modifiée du 16/09/2021

Ce diplôme est destiné aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés ou libéraux, pour leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour repérer et traiter les conduites addictives.

L'enseignement, de même que les terrains de stage, s'appuient sur les ressources de l'inter région, permettant aux étudiants de se familiariser avec la prise en charge des différentes conduites addictives.

Un grand nombre de professionnels a ainsi été formé, exerçant dans l'ensemble des structures addictologiques de l'inter région Ouest.

Afin d'éviter des redondances dans le programme d'enseignement, nous proposons une révision de la maquette avec les enseignants de Tours. L'année 1 d'inscription, les étudiants suivront 2 modules généraux (1 à Tours et 1 à Nantes) et 3 modules spécifiques (orientés vers les troubles liés à l'usage d'alcool et dispensés uniquement à Tours si l'inscription a eu lieu à Tours ; orientés vers les autres troubles addictifs et dispensés uniquement à Nantes si l'inscription a eu lieu à Nantes). L'année 2, les étudiants ne suivront que les 3 modules spécifiques non dispensés l'année 1 (les 3 modules nantais si l'inscription a eu lieu à Tours ; les 3 modules tourangeaux si l'inscription a eu lieu à Nantes). Le volume horaire de stage varie entre les deux années : il est plus important l'année 2 pour compenser un moindre volume horaire de cours.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

10 dans chaque ville seulement

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

a - Les cours

L'enseignement se déroule sur 2 années et est couplé à celui de deux DIU d'Addictologie destinés aux professionnels (pour information exemple de programme en annexe) :

- DIU « Addictologie : troubles liés à l'usage de substances et addictions comportementales » (1 module général à Nantes ; 1 module général à Tours ; 3 modules spécifiques à Nantes) (Universités de Nantes et Tours)
- DIU « Addictologie : troubles de l'usage de l'alcool » (1 module général à Nantes ; 1 module général à Tours ; 3 modules spécifiques à Tours) (Universités de Tours et Nantes)

d'une année chacun, ce qui contribue à la constitution de réseaux locorégionaux pluridisciplinaires en addictologie, tels qu'ils sont souhaités dans le cadre du PRS addictologie.

b – Formation pratique

Au total, les étudiants suivent ~~199~~ 162 heures d'enseignement sur deux ans (~~109~~ 100 heures l'année 1 et 62 heures l'année 2) et effectuent ~~40 demi-journées de stage par an (soit 80 ½ journées pour les deux ans)~~ 80 demi-journées (1/2 journée = 4 heures) de stage sur 2 ans (30 demi-journées l'année 1 et 50 demi-journées l'année 2)

Ce temps est réduit de moitié si l'étudiant travaille déjà dans un service d'addictologie. Cependant, il devra être effectué dans un autre service que le sien.

Les stages sont à effectuer à la convenance des étudiants : par 1/2 journée, par journée, par semaine, par mois.

Les annexes 1 et 2 présentent le programme des deux modules généraux (tronc commun) et des 6 modules spécifiques de la capacité.

VII –SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE

Le tableau 3 présente les structures de la région pouvant accueillir des étudiants en stage.

(Fournir lettre d'accord)

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalable à l'inscription

Il est prévu que chaque candidat soit reçu par le coordonnateur local de la capacité pour un entretien préalable à l'inscription. A l'issue de cet entretien, l'autorisation de pré-inscription pourra lui être accordée.

L'inscription définitive ne sera possible qu'après réussite à un examen probatoire qui se déroulera dans la ville d'inscription. Il s'agit d'un examen écrit d'une durée d'une heure, portant sur les premiers cours de la capacité, ainsi que sur le programme du 2^e cycle des études médicales relatif au domaine considéré. Le candidat pourra être exempté de passer l'examen probatoire dans certaines conditions, selon l'avis du coordonnateur local.

2) Modalités de validation des enseignements et des stages pratiques.

A la fin de chaque année d'enseignement, les étudiants inscrits à la capacité devront passer un examen écrit, d'une durée d'une heure et demi, et qui sera noté sur 20.

Seuls les étudiants ayant fait preuve d'assiduité aux cours pourront passer l'examen écrit.

Cet examen portera sur l'ensemble de l'enseignement de l'année, sous différentes formes (questions à réponses multiples, questions courtes, cas cliniques).

Deux sessions seront organisées chaque année, la 1^{ère} en juin, la 2^{ème} en octobre.

Une note inférieure à 6/20 sera éliminatoire et ne permettra pas d'accéder à la seconde session de l'examen écrit.

Une note au moins égale à 10/20 sera nécessaire pour valider l'année d'enseignement (et accéder à la seconde année d'enseignement le cas échéant).

Une note moyenne à l'ensemble des deux examens écrits au moins égale à 10/20 sera exigée pour obtenir le diplôme à l'issue des deux années de formation.

A la fin de chaque année d'enseignement, les étudiants inscrits à la capacité devront également écrire un mémoire et le soutenir devant le jury réuni pour l'occasion. Ce mémoire sera noté sur 20.

Seuls les étudiants ayant effectué le nombre de demi-journées de stage requis pourront soutenir leur mémoire.

Le mémoire portera sur un travail de réflexion personnelle théorique ou théorico-pratique, intégrant les éléments de la formation théorique et des stages réalisés, ainsi que de la pratique personnelle.

Les étudiants pourront solliciter le référent de leur université, qui répondra à leurs questions par mail, pour les accompagner dans la formulation de la problématique et la rédaction du mémoire (consignes).

Il leur sera demandé de fournir au coordonnateur local en février la thématique de leur mémoire, la question posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre, pour validation. Par ailleurs, le candidat informera du nom de son directeur de mémoire, qui s'engagera à proposer un accompagnement effectif et donnera son accord pour le dépôt du manuscrit avant la soutenance.

Le document écrit pourra adopter le format d'un article scientifique, d'une longueur de 25 à 30 pages.

Il devra être adressé aux membres du jury, ainsi qu'aux secrétariats universitaires concernés, sous format PDF, par email, avant la date limite transmise par la Faculté (mi-septembre pour la 1^{ère} session, mi-octobre pour la 2^{ème} session).

La présentation orale adoptera le format d'une courte communication de type colloque ou congrès, avec un support power-point. Sa durée n'excédera pas 10 minutes, à l'issue desquelles le jury posera des questions.

Deux sessions seront organisées chaque année, la 1^{ère} début octobre, la 2^{ème} fin octobre.

Seuls les étudiants ajournés lors de la première session, qu'ils aient échoués ($6 < \text{note} < 10$) ou qu'ils n'aient pas pu y participer pour un motif grave et sérieux, pourront accéder à la 2^{ème} session. Un justificatif d'absence sera demandé aux étudiants qui ne se présenteront pas à la 1^{ère} session, mais demanderont à se présenter à la 2^{ème} session.

Une note inférieure à 6/20 sera éliminatoire et ne permettra pas d'accéder à la seconde session de soutenance.

Une note au moins égale à 10/20 sera nécessaire pour valider l'année d'enseignement (et accéder à la seconde année d'enseignement le cas échéant).

Une note moyenne à l'ensemble des deux mémoires au moins égale à 10/20 sera exigée pour obtenir le diplôme à l'issue des deux années de formation.

A titre exceptionnel, au vu des raisons invoquées, et sur dérogation du coordonnateur local, l'étudiant pourra être autorisé à soutenir son mémoire l'année suivante, en gardant le bénéfice de la note obtenue à l'examen écrit dès lors qu'il aura obtenu une note d'au moins 10/20. Dans ce cas, il ne s'acquittera que des droits ordinaires de scolarité.

Chaque année Durant les 2 années de formation, les étudiants devront effectuer ~~40 demi-journées de stage~~ 80 demi-journées dans une ou plusieurs structure(s) spécialisée(s) en addictologie. Le coordonnateur local devra donner son accord quant au(x) lieu(x) de stage choisi(s).

Il sera demandé aux étudiants de produire au jury une validation de stage rédigée par le responsable de la structure d'accueil. Ce document, intégré dans le mémoire, ne sera pas une simple attestation de présence, mais la description du stage effectué et un avis sur l'implication de l'étudiant.

3) Constitution d'un jury

Le jury d'examen sera constitué des responsables de l'enseignement à Nantes et à Tours, ainsi que de certains enseignants invités par les responsables pédagogiques.

Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 1^{ère} année (L.AS1 SV)

Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume/Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1 SV1.1 Diversité du monde vivant	5	8			31	13	16	60
Module 2 SV1.2 Biologie cellulaire et Chimie de la matière-Biophysique	5	8			29	24	15	68
	1	4	60	EP1 Biologie cellulaire-Histologie	13	14	5	32
	1	4	40	EP2 Structure et réaction chimique de la matière et biophysique 1	16	10	10	36
Module 3 L.AS1 option santé Module Santé 1.3	5	8			76	3	0	79
				Initiation aux médicaments	20	3	0	23
				Physiologie	35	0	0	35
				Présentation aux métiers de la santé- Santé publique/Méthode expérimentale/Données d'évidence	21	0	0	21
Module 4 SV1.4 Compétences transversales	4	6			6	40	4	50
	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
	1	2	20	EP2 Outils de communication et documentaires		10		10
	3	2	40	EP3 Statistiques	6	10	4	20
Total Semestre 1 (S1)	19	30			142	80	35	257
Semestre 2 (S2)								
Module 1 SV2.1 Biochimie - Génétique	5	8			34	20	10	64
	1	4	60	EP1 Biochimie structurale	16	8	8	32
	1	4	60	EP2 Génétique mendélienne et moléculaire 1	18	12	2	32
Module 2 SV2.2 Diversité 2 et chimie organique-Biophysique	5	8			36	22	8	66
	1	4	60	EP1 Diversité du monde vivant 2	20	6	3	29
	1	4	60	EP2 Chimie organique et biophysique 2	15,5	16	5	36,5
Module 3 L.AS1 option santé Module santé 2.3	5	8			75/100			75/100
EP1 Tronc commun	3	3	70	Anatomie/Embryologie/Sciences humaines et sociales/ Imagerie médicale	50	0	0	50
EP2 Choix filière (2 maximum)	5	5	50	Filière Médecine, filière Maieutique, filière Odontologie, filière Pharmacie, filière Kinésithérapie (MMOPK)	25/50	0	0	25/50
Module 4 SV2.4 Compétences transversales	5	6			6	46	6	58
	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
	2	2	40	EP2 Informatique		16	4	20
	3	2	40	EP3 Statistiques	4	6	2	12
			20	MOBIL	2	4		6
Total Semestre 2 (S2)	20	30			151/176	88	24	263/288
Total année (S1+S2)	39	60			293/318	168	59	520/545

Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 2^{ème} année (L.AS2 SV)

Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 2 ^{ème} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire	TD VHT	TP VHT	Durée totale
Semestre 3 (S3)								
Module 1 SV3.1 Physiologie Animale – Biologie cellulaire 2	5	8			38	26	8	72
	2	5	90	EP1 Physiologie animale	24	16	8	48
	1	3	40	EP2 Biologie cellulaire et signalisation	14	10		24
Module 2 SV3.2 Physiologie Végétale – Biologie des Organismes	5	8			35	12	23	70
	2	5	90	EP1 Physiologie végétale	27	9	12	48
	1	3	40	EP2 Biologie des organismes	8	3	11	22
Module 3 SV3.3 Génétique - Microbiologie	5	8			40	24	8	72
	1	4	60	EP1 Génétique mendélienne et moléculaire 2	16	14	2	32
	1	4	60	EP2 Microbiologie générale	24	10	6	40
ou								
Module 3 ST3.3 Géosciences et Environnement 2	5	8			30	18	22	70
	1	2	40	EP1 Chimie des eaux	10	8		18
	1	2	40	EP2 Processus magmatiques	6		10	16
	1	2	40	EP3 Sédimentologie	8	6	4	18
	1	2	40	EP4 Sols et environnement	6	4	8	18
Module 4 SV3.4 Compétences transversales	4	6			6	52	2	60
	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
	2	2	20	EP2 Statistiques	2	6	2	10
	2	1	20	EP3 Production numérique		10		10
	1	1	20	Compétences numériques	2	14		16
				Stage Volontaire				
MOBIL			10		2	2		4
Module supplémentaire L.AS2 Option Santé ¹					44			
				Initiation aux médicaments Philosophie des sciences Données d'évidence : production et interprétations/Santé publique Présentation aux métiers de la santé				
Total Semestre 3 (S3)	19	30			109 à 119	108 à 114	41 à 55	272 ou 274

¹ Le module supplémentaire « L.AS2 Option Santé » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module.

Semestre 4 (S4)									
Module 1 SV4.1 Biochimie – Biologie moléculaire	5	8				32	26	12	70
	2	5	90	EP1 Métabolisme et introduction à l'enzymologie		22	16	8	46
	1	3	40	EP2 Biologie moléculaire		10	10	4	24
Module 2 SV4.2a Biologie de la reproduction et du développement	5	8				43	10	37	90
	1	4	90	EP1 Biologie de la reproduction et du développement animal		22	10	16	48
	1	4	90	EP2 Biologie de la reproduction et du développement végétal		21		21	42
ou									
	5	8				45	28	17	90
Module 2 SV4.2b Exploration du vivant	1	3	60	EP1 Introduction à la pharmacologie		15	8	8	31
	1	2	60	EP2 Introduction à l'étude du métabolisme in vivo et in vitro		15	12	2	29
	1	3	60	EP3 Méthodes d'analyses moléculaires et cellulaires		15	8	7	30
Module 3 au choix	4	8	90			14 à 24	8 à 16	12 à 24	50
Module 3 SV4.3a Biotechnologies animales et végétales			90			24	12	14	50
Module 3 SV4.3b Physiologie sensorielle - Neurosciences			90			24	14	12	50
Module 3 SV4.3c Écologie-Éthologie			90			24	8	18	50
Module 3 SV4.3d Communication cellulaire en biologie-santé			90			22	16	12	50
Module 3 SV4.3e Santé EP1 Tronc commun			90			50			50
Module 4 SV4.4 Compétences transversales	3	6					50		50
	3	2	40	EP1 Anglais			20		20
	1	2	40	EP2 Ateliers interdisciplinaires			10		10
	1	2	40	EP3 CERCIP			20		20
				Stage Volontaire					
Module supplémentaire L.AS2 Option Santé¹						75/100			75/100
EP1 Tronc commun				Embryologie / Anatomie générale / Psychologie médicale et éthique / Initiation à l'imagerie médicale		50			50
EP2 choix filière (deux maximum) ²				Filière Médecine, filière Maïeutique, filière Odontologie, filière Pharmacie, filière Kinésithérapie (MMOPK)		25/50			25/50
Total Semestre 4 (S4)	17	30				89 à 101	94 à 120	41 à 73	260
Total année (S3+S4)	36	60							530 ou 532

¹ Le module supplémentaire « L.AS2 Option Santé » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).

²Pour l'EP2 option filière MMOPK, les étudiants ayant déjà validé cet EP sont autorisés à le suivre à nouveau conformément aux M3C.

Modalité de contrôle des connaissances
Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 2ème année (LAS2 SV)

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral – QP : quitus présence

MODULES	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient
Semestre 3	30										
Module 1 SV3.1 Physiologie Animale – Biologie cellulaire	8			5			5		5		5
EP1 Physiologie Animale	5	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2 Biologie cellulaire et signalisation	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 SV3.2 Physiologie Végétale – Biologie des Organismes	8			5			5		5		5
EP1 Physiologie végétale	5	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2 Biologie des organismes	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 SV3.3 Génétique - Microbiologie	8			5			5		5		5
EP1 Génétique mendélienne et moléculaire	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Microbiologie générale	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 Géosciences et Environnement 2	8			5			5		5		5
EP1 Chimie des eaux	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
EP2 Processus magmatiques	2	CC+ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
EP3 Sédimentologie	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
EP4 Sols et environnement	2	CC+ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
Module 4 SV3.4 Compétences transversales	6			4			4		4		4
EP1 Anglais	2	CC	E+O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
EP2 Statistiques	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3 Productions numériques	1	CC	E+O	2	ET	E	2	E/O	2	E/O	2
EP4 Compétences numériques	1	CC+ET	E	1	ET	E	1	E/O	1	E/O	1
Module santé supplémentaire LAS2 option santé		ET	E		ET	E		E		E	
Semestre 4	30			19							
Module 1 SV4.1 Biochimie – Biologie moléculaire	8			5			5		5		5
EP1 Métabolisme et introduction à l'enzymologie	5	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2 Biologie moléculaire	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 SV4.2a Biologie de la reproduction et du développement	8			5			5		5		5
EP1 Biologie de la reproduction et du développement animal	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Biologie de la reproduction et du développement végétal	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 SV4.2b Exploration du vivant	8			5			5		5		5
EP1 Introduction à la pharmacologie	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Introduction à l'étude du métabolisme in vivo et in vitro	2	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 Méthodes d'analyses moléculaires et cellulaires	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 SV4.3 Options mineures	8			4			4		4		4
SV4.3a Biotechnologies animales et végétales	8	CC+ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
SV4.3b Physiologie sensorielle et Neurosciences	8	CC+ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
SV4.3c Écologie-Éthologie	8	CC+ET	E	4	ET	E/O	4	E	4	E	4
SV4.3e Santé	8	ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
Module 4 SV4.4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
EP1 Anglais	2	CC	E+O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
EP2 Ateliers interdisciplinaires	2	CC	E+O	1	ET	E	1	E+O	1	E	1
EP4 CERCIP	2			1			1		1		1
Module Santé supplémentaire LAS2 option santé		ET	E		ET	E		E		E	

Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 3^{ème} année (L.AS3 SV)

Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 3 ^{ème} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)								
Module 1 SV5.1 Biologie cellulaire et moléculaire	5	8			15	20	35	70
	3	4	60	EP1 Biologie cellulaire et moléculaire	14	6		20
	2	4	60	EP2 Projet expérimental transdisciplinaire et outils d'analyse scientifique	1	14	35	50
Module 2 : un module à choisir parmi 3								
Module 2 SV5.2a	5	8			52	32	16	100
	1	4	90	EP1 Stratégies moléculaires d'études de la cellule	24	18	8	50
	1	4	90	EP2 Microbiologie moléculaire	28	14	8	50
Module 2 SV5.2b	5	8			52	32	16	100
	1	4	90	EP1 Génétique évolutive	26	16	8	50
	1	4	90	EP2 Relations plantes-organismes	26	16	8	50
Module 2 SV5.2c	5	8			48	24	24	96
	1	4	90	EP1 Physiopathologie des voies circulatoires	20	10	16	46
	1	4	90	EP2 Biomolécules : structures et fonctions	28	14	8	50
	4	8			26	16	8	50
Module 3 SV5.3c Physiologie des régulations humaines et neuro-anatomie fonctionnelle			90		26	16	8	50
Module 4 SV5.4 Compétences transversales MOBIL	4	6			5	27	4	36
	1	3	40	EP1 Anglais		20		20
	1	3	40	EP2 Biostatistiques	3	3	4	10
				MOBIL	2	4		6
Module supplémentaire L.AS3 Option Santé¹								
Total Semestre 5 (S5)	18	30			92 à 102	83 à 95	63 à 75	252 à 256

¹Le module supplémentaire « L.AS3 Option Santé 1 » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).

Semestre 6 (S6)								
Parcours Biologie Santé (BS)								
Module 1 : SV6.1 Biologie-Santé 1, pour chaque EP choix entre 2 propositions								
	5	8			44 à 52	18 à 32	18 à 36	100
EP1	1	4						50
			90	EP1a Enzymes : fonction et ciblage à visée thérapeutique	24	18	8	50
ou			90	EP1b Biotechnologies et bioproductions	26	4	20	50
EP2	1	4						50
			90	EP2a Pharmacologie et biochimie cellulaire	20	14	16	50
Module 2 SV 6.2a Biologie de la reproduction	5	8	90		26	16	8	50
Module 3 (commun aux 2 parcours) : un module compétences complémentaires à choisir parmi 4 propositions								
	4	8			20 à 26	10 à 16	8 à 20	50
Module 3 SV6.5a Développement du vivant, évolution, adaptation			90		26	10	14	50
Module 3 SV6.5b Génétique humaine			90		26	16	8	50
Module 3 SV6.5b Génétique humaine			90		26	16	8	50
Module 3 SV6.5c Neurosciences comportementales			90		24	14	12	50
Module 3 SV6.5d Physiologie de la nutrition			90		20	10	20	50
	4	6			5	43	6	54
Module 4 SV6.6 Compétences transversales	1	2	40	EP1 Anglais		20		20
	1	2	40	EP2 Biostatistiques	5	3	6	14
	1	2	20	EP3 CERCIP		20		20
Module supplémentaire L.AS3 Option Santé ¹								
Total Semestre 6 (S6)	18	30			87 à 109	75 à 107	40 à 84	254
Total année (S5+S6)	36	60						506 à 510
TOTAL LICENCE		180						1523.5 à 1540.5

¹Ce module supplémentaire de santé supplémentaire est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de LAS 1 ou équivalent. Les autres étudiants ne suivent pas ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).

Les étudiants ayant déjà validé l'EP de filière MMOPK sont autorisés à le suivre à nouveau conformément aux M3C.